Création d'un Office diocésain d'information

JOLIETTE — A l'issue d'une réunion d'information groupant les journalistes du diocèse et les représentants des principaux mouvements diocésains, Mgr René Audet a annoncé, avec quelques mois d'avance, la création d'un Office diocésain d'information dont il a confié la responsabilité au Frère Paul-Emile Trépanier, s.g., le Frère Trépanier aura ses bureaux au 54 nord, Place Bourget à Joliette, dans l'immeuble du Secrétariat des Oeuvres.



Le F. Paul-Emile Trépanier,

Cet Office diocésain d'information était attendu depuis déjà longtemps par la presse régionale. Il permettra sans aucun doute une meilleure communication entre l'autorité religieuse et la masse par la voie des media d'information, de même qu'entre les mouvements et organismes diocésains et les journaux. L'Office améliorera sans aucun doute les rapports entre tous les organismes qui doivent offrir

(A suivre à la page 16)



Mlle Rolande Parrot, responsable de l'Office des Communications sociales, et Mgr René Audet, au cours de la séance d'information qui a précédé l'annonce par l'évêque de Joliette de la création d'une Office de presse diocésain.

L'action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"

LVIIe année — NO 48 JOLIETTE, MERCREDI LE 10 DECEMBRE 1969 1er CAHIER

A l'inauguration de la voie de contournement

Pierre Roy annonce la construction de l'Hôpital et du Centre d'accueil



Fin d'après-midi, vendredi, par une très froide température, le ministre de la Voirie, l'honorable Fernand Lafontaine, a coupé le ruban traditionnel, pour inaugurer la voie de contournement de la ville de Joliette. Sur la photo: le Ministre d'Etat à la Famille et aux Bien-être, M. F. Eugène Mathieu, M. Pierre Roy, député de Joliette à l'Assemblée Nationale, le Dr C.A. Roussin, maire de Joliette, le ministre Fernand Lafontaine, et le maire de Notre-Dame des Prairies, M. Amable Chalut.

Joliette — Participant vendredi dernier à l'inauguration de la voie de contournement de Joliette, le député de Joliette à l'Assemblée nationale, M. Pierre Roy a annoncé la construction du nouvel Hôpital général et Régional et du Centre d'accueil "L'Etape" pour les jeunes sous protection.

Le député de Joliette avait loué "le chef-d'oeuvre de cette voie de contournement qui n'a d'égal que le dynamisme du comté de Joliette."

Selon sa coutume depuis déjà quelques réunions publiques, le député Roy s'est porté à l'attaque des contestataires qui veulent renverser l'ordre actuel. A ses auditeurs il a dit: "Vous êtes l'Establishment, ceux qui sont à abattre dans la société de demain. Vous êtes les représentants des valeurs réelles."

Il a blâmé ceux qui lancent des accusations contre l'autorité, contre ceux qui détiennent des postes. "Si c'est un petit bout de chemin que cette voie de contournement de $2½ millions, a-t-il lancé, qu'est-ce qu'on veut dire. J'espère le jour où dans nos écoles on ne fanatisera pas les écoliers, où on ne les politisera pas mais où on leur enseignera ce qu'ils doivent apprendre.

Ceux qui m'ont décidé à entrer dans la politique me reprochent de ne pas me faire de publicité. Si j'avais passé mon temps à faire de la petite politique et de la politicaillerie, il n'y aurait pas deux millions et demi en voie de contournement, il n'y aurait pas 25 millions d'écoles polyvalentes en construction; il n'y aurait pas tout ce qui est arrivé dans le comté depuis trois ans."

Attaque contre M. Gilles Monette

M. Roy s'est alors lancé dans une violente attaque contre M. Gilles Monette, directeur de Joliette Journal-l'étoile du nord, président de l'Association des journalistes de Lanaudière-Laurentides, et vice-président de la Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec. M. Monette assistait à la réunion.

Après avoir reproché au confrère Monette son manque d'objectivité et ses attitudes partisanes à l'égard de son travail de député, M. Roy a lancé à son adresse: "Que M. Monette fasse de la politique ou qu'il fasse du journalisme!" (M. Monette répond à M. Roy dans une autre page de ce cahier).

Avant le député de Joliette, Son Honneur le maire de la ville, le Dr C.A. Roussin, s'était déclaré heureux de cette importante réalisation qui relie maintenant le centre commercial de Joliette et le parc industriel aux grandes voies de circulation.

(A suivre à la page 15)

Un festival d'été dans la région ?

Joliette — C'est la question que se posaient les membres de la Chambre de Commerce à leur déjeuner hebdomadaire de la semaine dernière. La présence du Père Fernand Lindsay, directeur du Centre culturel de Joliette et des Jeunesses Musicales, a intéressé les assistants à un festival d'été qui se relierait aux activités culturelles de ces deux organismes, qui pourait éventuellement comprendre le Théâtre des Prairies et ajouter au programme certains événements sociaux et sportifs caractéristiques de Joliette et de la région.

La ville de Joliette, qui possède les premiers éléments de ce festival d'été, pourrait àtendre à la région cet activité touristique, qui devrait avec les années prendre une importance économique considérable.

Et pourquoi pas un carnaval d'hiver différent de ce qui se fait ailleurs?

Devant ces questions, M. Jean Malo, président du comité touristique de la Chambre de Commerce, a accepté de préparer un mémoire sur le sujet. Ce mémoire tentera d'intéresser les municipalités de la région au projet. Il suggérera aux autorités municipa-

(A suivre à la page 16)

St-Esprit

Un concert de grande classe

Saint-Esprit (DNC) — En ce dimanche soir, 7 décembre 1969, l'église de St-Esprit ouvrait ses portes pour accueillir six artistes bien connus des paroissiens, ainsi que les quelque deux cents spectateur privilégiés, venus des différents coins de la province pour assister à ce concert. Dès 8 h. 15 M. Jean-Marcel Raymond, organisateur en chef souhaita la bienvenue à tous ses invités et nous présenta l'hôtesse de la soirée, Mlle Nicole Grégoire, étudiante à l'Institut Cardinal-Léger de Montréal, qui s'avança majestueusement portant robe longue et toute blanche. Après la proclamation de son nom, chaque invité d'honneur, accompagné par l'hôtesse, prit place dans l'allée centrale. Puis ce fut la présentation des artistes de ce concert: Mlle A. Louise Therrien, soprano de Montréal, portant une élégante robe jaune; Mlle Claude Ethier, soprano de Joliette, vêtu de noir avec collier de perles blanches; Mlle Gilbert Villemaire, organiste de St-Esprit; M. Raynald Villemaire, ténor de St-Esprit; M. Paul Cloutier, duettiste de Montréal et M. Jean-Marcel Raymond, organiste de St-Esprit et de Montréal. Vers 8 h. 30 le concert débutait. Ce fut un enchantement qui dura près de deux heures et demi. Pour la circonstance, M. Jean-Marcel Raymond avait installé son orgue Hammond dans le choeur et il s'en servit pour accompagner les principaux chants. Ce qui permit aux spectateurs de voir les chanteuses et les chanteurs et d'apprécier leurs gestes et leurs pas cadencés pendant l'exécution des pièces. Il faudrait des pages et des pages pour donner un compte-rendu adéquat de ce concert et rendre vraiment justice aux artistes qui nous l'ont offert. M. le chanoine Léo Forest, curé de St-Esprit, dans l'allocution finale, a certainement rencontré l'unanimité des assistants quand il déclara que ces artistes nous avaient transportés pour quelques heures dans le ciel. Félicitations à tous et à chacun. Pour ceux et celles qui regrettent d'avoir manqué ce spectacle de grande classe, consolez-vous; car vous pourrez aller applaudir très bientôt les mêmes artistes à Ville des Laurentides dans un concert digne des grandes villes.

BAPTEME PERREAULT

Le 7 décembre, Marie, Marguerite, Micheline, Sylvie née le 23 novembre, enfant de M. et Mme Conrad Perreault (Yvette Hamel). Parrain: Mario Pererault, frrèe de l'enfant; marraine: Mme Marguerite Hamel-Perreault, tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Francine Perreault, cousine de l'enfant.

Félicitations!

Spécial
de M. E. Ferland
310A. 1968 Chrysler
Newport Custon
4 portes, toit rigide
vert foncé, tout équipé
28,000 milles
VOITURE D'UN
EXECUTIF DE
JOLIETTE
Prix $2,595.00
Laberge
144 BABY JOLIETTE
756-8088

La C. S. de Saint-Calixte vend $136,000 d'obligations

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Calixte, comté de Montcalm, ont vendu, le mercredi 19 novembre, à René-T. Leclerc Inc., à un prix de $97.77, $136,000. de titres à 9%, remboursables en séries en 10 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 9.6918%. L'emprunt comporte un solde de $40,000, à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial à accordé, pour cette émission, un octroi de $88,-000. Le service de la dette sur la présente émission sera effectué par le ministre des Finances à même le dépôt en fidéicommis, entre ses mains, de subventions à être versées annuellement à cette corporation scolaire par le ministre de l'Education.

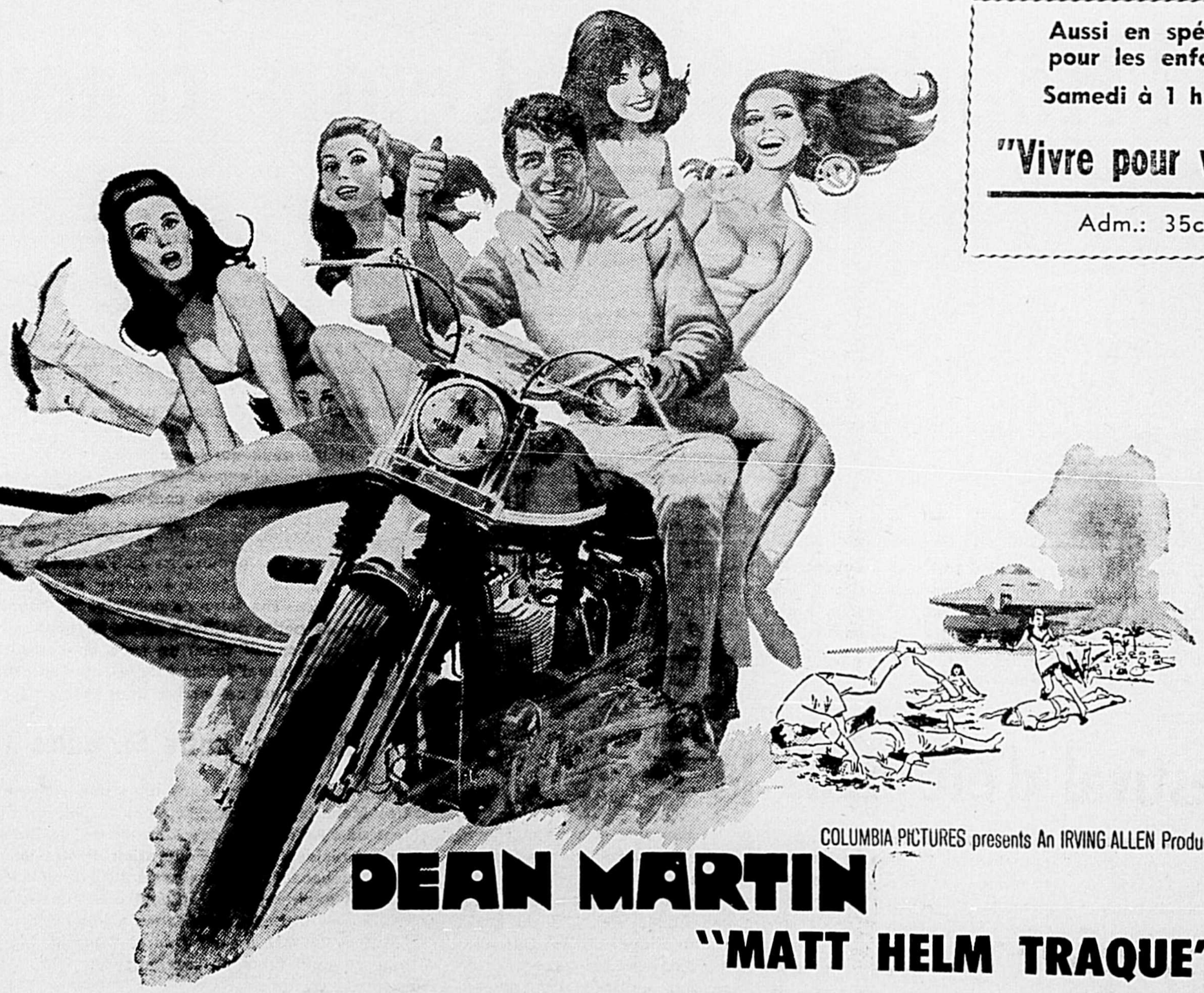
La corporation était venue précédemment sur le marché des oligations en juin 1956 lors de la vente de $72,000. de titres à 4 - 4½% séries 20 ans, au prix de 98.193, soit un coût moyen net de 4.680%.

Trois soumissions ont été reçues pour la présente émission:

Datées du 1er décembre 1969, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1970 au 1er décembre 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 16 juin 1969, est contractée pour l'agrandissement de l'école élémentaire. L'octroi de $88,000., applicable au service de l'émission est payable en 2 versements annuels et consécutifs de $44,000, en 1970 et 1971.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1968-69, s'élevait à $14,636,925. Le 30 juin 1969, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $16,000. En 1968-69, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 1,700 âmes.

Encouragez
nos
annonceurs

Cinéma VÉNUS
Le plus chic
Tél. 756-6321
13 au 19 décembre
DEUX GRANDS FILMS EN COULEUR
Aussi en spécial
pour les enfants
Samedi à 1 h. 30
"Vivre pour vivre"
Adm.: 35c

COLUMBIA PICTURES presents An IRVING ALLEN Production
DEAN MARTIN
"MATT HELM TRAQUE"
En plus VIRGINIA McKENNA "Vivre pour vivre"

PIERRE RICARD
STATION SERVICE
Mise au point - Remorquage
Lavage - Graissage
Nous allons chercher votre auto
100, Boul. L'Industrie **Joliette**
Tél.: 753-7175
GRAND CHOIX D'AUTOS USAGEES

L'action POPULAIRE DE LA LANAUDIÈRE

LVIIe année — NO 48 JOLIETTE, MERCREDI LE 10 DECEMBRE 1969

Pour la diffusion du français

Un bureau régional prévu pour Lanaudière

QUEBEC, (OIPQ) — La population de tout le Québec sera directement engagée dans la mise en oeuvre du programme de promotion du français de l'Office de la langue française, organise qui dépend du ministère des Affaires culturelles du Québec; des bureaux régionaux de diffusion du français (BRDF) seront en effet créées dans chacune des dix régions administratives définies par le gouvernement du Québec, ainsi que dans quelques-unes des plus importantes sous-régions.

Déjà, depuis le 19 juin 1969, cinq bureaux régionaux fonctionnent à Montréal, Québec, Chicoutimi, Hull et Amos.

D'autres bureaux sont en formation à Trois-Rivières, Sherbrooke et Rouyn. On projette d'en ouvrir par la suite dans les sous-régions des Bois-Francs, des Laurentides, du Richelieu, de St-Jean et de Lanaudière.

En tout, l'Office de la langue française compte pouvoir disposer, un jour, de dix-huit bureaux régionaux.

LEUR MODE D'ACTION

Organismes semi-autonomes, les BRDF sont établis par l'Office de la langue française avec la collaboration des groupements régionaux intéressés à l'amélioration de la langue française au Québec.

Confié à l'autorité d'un directeur, assisté d'un animateur culturel et d'une secrétaire compétente, le BRDF est le correspondant de l'Office de la langue française dans sa région. Il offre à la population, aux entreprises, aux institutions et aux groupes divers: des services d'animation linguisitique; du matériel didactique d'information adapté aux problèmes de la région .

Le BRDF porte une attenton spéciale aux entreprises qui emploient un grand nombre de travailleurs. Il les intéresse à la diffusion des publications de l'Office de la langue française à l'animation linguisitique pour l'amélioration du français.

L'action du bureau région, au niveau des établissements d'enseignement, suscite la collaboration des groupes d'étudiants et de professeurs.

DES PROJETS PRECIS

Le programme d'action régionale est élaboré, en collaboration, par l'Office de la langue française et les directeurs des BRDF. Il s'adapte aux besoins et aux possibilités des différentes régions. A titre d'exemeple, un projet de refrancisation des raisons sociales a été soumis à l'OLF par l'un des bureaux régionaux: le BRDF a conçu une plaquette dans le but précis de faire connaître son programme aux maisons commerciales et aux hommes d'affaires de la région; on y indique les moyens de changer les raisons sociales lorsqu'elles se révèlent fautives, et d'aider les hommes d'affaires à revaloriser la langue commerciale.

Un BRDF rend de multiples services, tels que: consultations téléphoniques pour tout ce qui concerne le vocabulaire; prêts de livres, brochures et périodiques; correspondance pour toutes questions d'ordre linguisitique; revision de textes ;renseignements au moyen de bulletins de terminologie, de fiches de termes techniques, de lexiques et glossaires, de conférences, etc.

Dans le but d'associer les collectivités à la préparation et à l'exécution d'un programme adapté à chaque région, l'Office de la langue française, de concert avec les BRDF, multipliera les journées d'étude et les consultations pour préciser les objectifs réalisables à brève échéance, les modalités de réalisation et s'assurer les collaborations nécessaires. Ainsi chaque région, compte tenu de ses besoins propres et prioritaires ,sera amenée à spécialiser son action linguistique.

L'ORGANISATION D'UN BRDF

La réalisation du programme d'action commun ou des projets particuliers est confiée au directeur du bureau de diffusion du français. Ce directeur est choisi par l'Office de la langue française pour l'intérêt qu'il porte à la diffusion de la langue française, pour sa connaissance pratique des questions linguistiques ou pour sa compétence reconnue dans le domaine de l'organisation. Il est assisté d'un animateur culturel recruté selon les normes de la Fonction publique du Québec.

Chaque bureau régional de diffusion du français sera doté d'une biblothèque sur les questions linguistiques (dictionnaires, grammaires, glosaires, livres de références et autres volumes traitant de la langue française) ainsi que de matériel audio-visuel pour les sessions d'animation linguistique.

Des animateurs itinérants de l'Office de la langue française aideront les BRDF à réaliser des projets particuliers et le programme d'action régional.

A l'entour de l'hôtel de ville



Où va-t-on mettre la maquette de la voie de coutournement... si on ne bâtit pas rapidement un hôtel de ville convenable à Joliette?

Sans malice pour mes amis des banlieues, c'est toujours à Joliette que se servent les meilleures réceptions après les cérémonies originant en banlieue.

La cérémonie du dévoilement de la maquette a été marquée de fortes pièces d'éloquence.

Un méchant m'a demandé combien le confrère Monette donnait au député Roy pour se faire faire une telle publicité?

Un autre méchant m'a demandé pourquoi la maquette, qu'on dévoile avant de faire les travaux, a été dévoilée après?

Le banquet d'huitres de l'UN a été un succès, sauf pour les orateurs qui ont tenté de prendre la parole au cours de la soirée.

Disons que les huîtres étaient excellentes. Georges Leroux s'y connaît.

Les journalistes en prennent pour leur rhume depuis quelque temps: il y a des gens en place qui ne semblent pas contents.

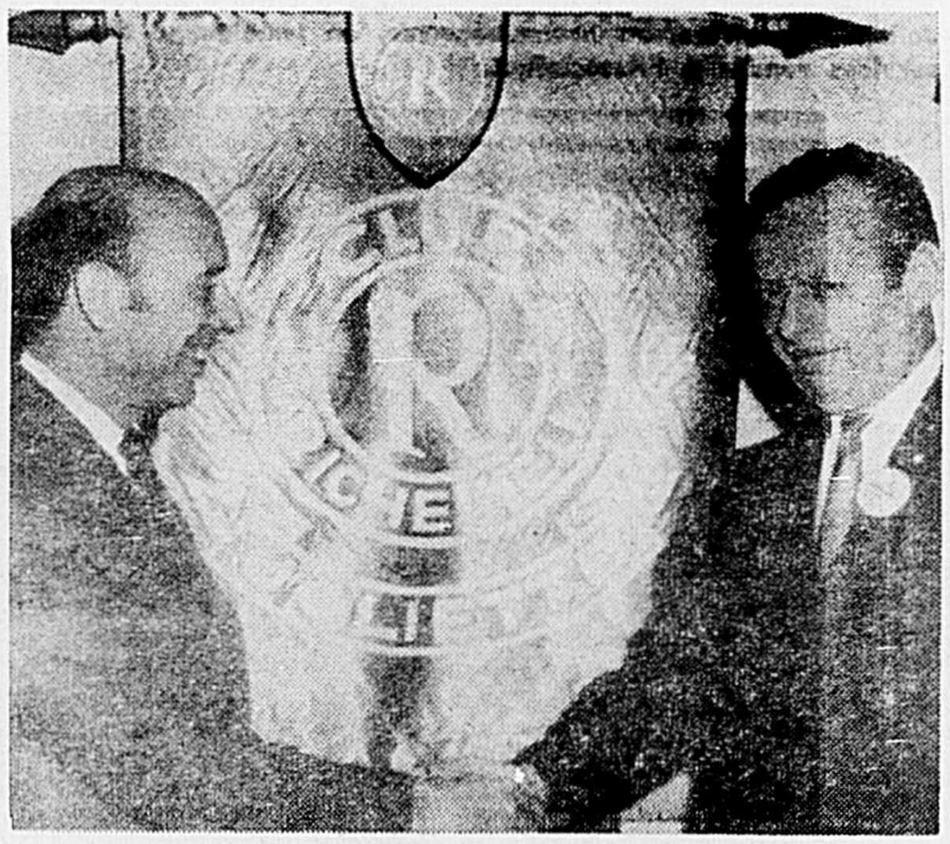
Quand sera prêt le budget de la ville? Le 31 décembre? Un peu après?

Le Père Noël est arrivé sur l'Esplanade...

Apportera-t-il à tous nos gouvernants ce qu'ils espèrent de bon?

On se demande où la ville de Joliette va servir sa réception du Jour de l'An?

Il me semble que le 1er janvier 1969 on avait parlé du hall d'honneur du nouvel hôtel de ville pour 1970.



L'ancien et le nouveau président

Le président Jean-Charles Perreault félicite son successeur Lucien Houle après l'élection de ce dernier à la présidence du Club Richelieu Joliette.

Elections syndicales

Employés de l'Hôpital St-Charles

L'Association des employés d'hôpitaux de Joliette Inc. a procédé dernièrement à l'élection de son exécutif, qui était présidée par M. Bernard Mireaul, président du Conseil Central et par M. Claude Ricard ,secrétaire du Conseil Central qui agissait comme secrétaire-trésorier.

Les officiers élus sont les suivants:

Raymond Venne, président; Claude Mailhot, vice-président; Agathe Chagnon, secrétaire; Edgar Simard, trésorier; directeurs, Renald Lavallée, Thérèse Blanchard, Donatien Corriveau, Jocelyn Mireault; comité d'agents de griefs, Raymond Venne, Claude Mailhot, Donatien Corriveau; comité de bien-être, Claude Mailhot, Philippe Pelletier, Renald Lavallée, Robert Roy.

Le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Joliette félicite tous ces membres syndiqués qui ont accepté les lourdes tâches afin de pourvoir au bon fonctionnement du syndicalisme régional et leur assure, en tout temps, une étroite collaboration.

Claude Ricard, Conseil Central Synd. Nat. de Joliette

Il faut que ce soit vrai en 1971.

Chers lecteurs, il ne vous reste que 12 jours de magasinage pour m'acheter un cadeau de Noël.

M. Lucien Houle à la présidence du Club Richelieu Joliette

JOLIETTE — M. Lucien Houle a été porté à la présidence du club Richelieu Joliette. Les élections ont eu lieu mardi de la semaine dernière. Un premier scrutin avait déterminé les membres dignes d'accéder au conseil d'administration du club. M. Houle succède à Jean-Charles Perreault qui a servi le dernier terme. Le président Houle aura la charge de la célébration du 20e anniversaire du club Richelieu qui sera marquée, toute l'année durant, d'événements extraordinaires.

Les autres membres Richelieu élus au conseil d'administration sont: MM. Gervais Desrochers, vice-président; Gilles Varin, secrétaire; Alvarez Ducharme, trésorier; Claude Lachance, Yves Allard, Claude Livernoche, Claude Boisvert, directeurs.

MM. Fernand Hétu et Louis Laporte ont été élus mandataires du club.

Le club Richelieu se réunit au chalet du Club de Golf chaque mardi soir, à 6 h. 30.

Nouvelle adresse
Drs CHARETTE et LAFONTAINE
OPTOMETRISTES
523, Manseau Tél. 756-4050 Joliette
(près de la Station de Service Esso)

Le client d'abord et avant tout

Le courtier d'assurance, un professionnel

Joliette — De passage à Joliette où il assistait au dîner mensuel de l'Association des courtiers d'assurance, de Lanaudière, M. Jacques Morrissette, président provincial de l'Association, a signalé devant les représentants de la presse le rôle éminemment social du courtier d'assurances, conseiller professionnel, chargé d'un double mandat vis-à-vis son client et vis-à-vis les compagnies d'assurances. Ses responsabilités ont fait que son statut professionnel a été reconnu le 11 juillet 1963.

M. Morrissette a également souligné le rôle d'hommes d'affaires du courtier qui se doit d'abord et avant tout à son client. Et, pour être à la hauteur de sa tâche, il doit poursuivre sa vie durant sa formation afin d'être parfaitement au courant des changements économiques et sociaux et d'être à l'affut de ce qui peut servir les intérêts de son client.

Dans la région de Lanaudière

M. Morrissette a voulu indiquer le magnifique travail accompli par les courtiers de la région de Lanaudière, notamment dans le domaine éducatif. Il a indiqué que le travail fait pourrait amener les autorités du Collège de Joliette à implanter l'option assurance dans les cours.

"Outre les conférenciers compétents qu'ils accueillent à leurs réunions mensuelles, a ajouté M. Morrissette, ils ont été les premiers à instituer des cours, qui se donnent ici même à Joliette, en vue de se préparer aux examens de "courtier d'assurances agréé", le plus haut titre décerné par notre Association.

"Ces même cours sont également suivis par des confrères qui détiennent déjà ce titre mais qui veulent se recycler dans ce domaine où tout évolue à un rythme accéléré.

"Si je tiens à mettre en relief ces activités d'ordre éducatif, c'est avec cette pensée que la population de la région de Lanaudière se doit de savoir que les courtiers qui sont à leur service se font un devoir de parfaire continuellement leurs connaissances dont le public sera le premier à bénéficier."



M. Sylvio Dubois, président de l'Association des courtiers d'assurance de la région de Joliette, présente à Mme J.E. Valois, de Joliette, trésorière, un bouton-souvenir, en témoignage des bons services rendus à l'Association.



La table d'honneur au diner de l'Association des courtiers d'assurance. — M. J.-Marcel Payette, M. Jacques Morrissette, président provincial, M. Sylvio Dubois, de Berthier, président, M. Yvon Trudel, vice-président provincial, M. Yvon Boyer, directeur régional, et Mme J.E. Valois, trésorière de l'Association locale.

Nos étudiants du secondaire sont-ils pratiquement tous orphelins?

Il y a un peu plus d'un mois, la direction de la nouvelle polyvalente Thérèse-Martin invitait les parents à une soirée d'information. Un certain pourcentage de parents ont répondu à l'appel. En général c'est avec une certaine timidité qu'on est venu recueillir quelques renseignements sur la marche de l'école. Certains parents ont manifesté le voeux d'une association parents-maitres ou de parents, peu importe. Pour le moment tout laisse croire qu'il n'y aura aucune suite à ce projet.

Je tiens à faire remarquer qu'il revient aux parents de s'organiser et non pas à la direction de l'école de tirer sur les parents.

La participation des parents est-elle désirable, utile ou même nécessaire?

Tout d'abord, le ministère de l'Education en prêche la nécessité dan l'exposé du règlement no 1; puis dans la guide pédagogique no 5, il invite très fortement les parents à participer à l'organisation pédagogique et administrative de l'école.

Depuis quelques semaines, vous avez sans doute remarqué dans nos hebdomadaires, une nouvelle chronique du Service des parents du ministère de l'Education. Il est évident qu'on y remarque un net encouragement du ministère à l'effet que les parents s'occupent de leurs affaires. Pour notre régionale Lanaudière, je crois sincèrement qu'au niveau secondaire public en particulier, nous pourrions également y voir un sérieux reproche. Dans toutes les régionales environnantes, les parents ont compris leurs devoirs ment éducateurs, une équipe de l'école. A Sorel et à St-Hyacinthe en particulier, les Associations parents-maitres sont assez actives pour publier périodiquement leur journal au niveau de l'école.

Les parents de chez-nous ont-ils démissionnés, ou ne se sont-ils jamais sérieusement engagés face à leurs responsabilités?

Que pourront apporter les parents à l'école?

Il y a dans chacune de nos polyvalentes une direction à la hauteur de ses responsbilités, une équipe d'enseignants majoritaireme nt éducateurs, une équipe de catéchèse, une équipe de pastorale, et enfin certaines activités vraiment louables de la part d'une élite d'étudiants. Qu'une élite de parents engagés aille simplement encourager, soutenir les efforts louables, déjà dans ce seul but il en vaudrait déjà la peine de mettre en place les cadres d'une APM ou d'une AP.

Je comprend que rares sont les personne aspirant à une présidence; chacune peut cependant à l'intérieur de ses capacités apporter certaines possibilités d'animation. Que les parents chrétiens conscients de leurs devoirs d'engagés, donnent tout simplement leur noms à la direction de l'école secondaire que fréquente leur enfant et lorsque'ils eu auront un nombre suffisant, il sera possible de penser à la mise en place de certaines structures. Les éducateurs réalisant enfin qu'ils ne reçoivent pas que des enfants abandonnés, pourront certainement travailler avec un regain d'enthousaisme.

L'éducation c'est de plus en plus notre affaire.

Je l'ai VU dans L'ACTION POPULAIRE

Deux autobus d'écoliers se heurtent

L'accrochage de deux autobus de la Compagnie Gaudreault, s'occupant du transport scolaire, a créé un certain émoi, ce matin à l'hôpital St-Eusèbe où près d'une quarantaine d'écoliers et d'écolières ont été conduits, vers neuf heures, quelques minutes après l'accident.

L'accident est survenu à l'angle des rues de Lorimier et Notre-Dame alors que les deux autobus entraient dans la cour de l'Ecole anglaise. La chaussée glissante n'a pas permis aux conducteurs des autobus d'immobiliser leurs véhicules.

Il n'y eut heureusement aucun blessé grave.

Poursuite par l'Assurance-chômage

L'Honorable Juge Duquet de la Cour des Sessions de la paix de St-Jérôme a reconnu coupable le 1er décembre 1969, un réclamant de St-Louis de Terrebonne d'avoir fait trois (3) fausses déclarations pour toucher des prestations auxquelles il n'avait pas droit.

L'individu en cause fut condamné à $50.00 d'amende par offense pour un total de $150.00 d'amende ou à défaut de paiement à quinze (15) jours d'emprisonnement pour chaque chef d'accusation.

En plus de l'amende imposée, il est bien entendu que l'accusé devra rembourser à la Commission d'assurance-chômage les montants obtenus frauduleusement.

L'accusé a été condamné en vertu de l'article 106A de la Loi sur l'assurance chômage qui spécifie: "Est reconnu coupable d'infraction, quiconque, relativement à une réclamation de prestation, fait quelque déclaration ou représentation qu'il sait être fausse ou trompeuse."



L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
S. EXC. MGR RENE AUDET
Administration:

Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr J.-E. Forest
Directeurs: Mgr André Desrochers, v.g.
Dr Joseph Lafortune
Abbé Louis Germain
Rédaction: Roland Gauvreau
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Pauline Lacoursière
Diane Bayeur
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $5.50 — A l'extérieur: $6.00

72 nord, Place Bourget, Joliette, Québec
C. P. 50 Tél. 753-7530 — 7539

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0161

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

MEMBRE — HEBDOS DU CANADA

MEMBRE — ABC

SAINT-COME

(De Notre Correspondant)

MARIAGE LAJEUNESSE-RIVARD

A Saint-Côme, le 6 décembre, Réal Lajeunesse, fils de M. et Mme Ovila Lajeunesse unissait sa destinée à Mlle Francine Rivard, fille de M. et Mme Jean-Marc Rivard. Témoins: les pères des mariés.

Officiants: M. l'abbé Raymond Lajeunesse, frère du marié et M. l'abbé Marc Lafleur, *cousin de la famille Rivard.*

Les mariés sont allés en voyage dans le Nord. Nos voeux de bonheur.

BAPTEME GAUDET

Le 7 décembre, a été baptisée Marie, Nadia, Agathe, née le 26 novembre à l'hôpital St-Eusèbe, enfant de M. Réal Gaudet et de Adèle Mailloux de cette paroisse. Parrain: Bertrand Gaudet, oncle de l'enfant; marraine: Agathe Blais, cousine.

Félicitations aux heureux parents!

SAINT-THOMAS

(De Notre Correspondant)

INHUMATION

Le 8 décembre, Mme Gaspard Beaudoin, née Bernadette Plante, a été inhumée dans notre cimetière paroissial.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

MOTOS-SKIS

Le nombre de motos-ski a encore augmenté cette année. Nous souhaitons à tous les usagers, de belles promenades sans incident et sant accident. Mais pensons-nous le soir à ceux qui sont couchés, bébés, enfants et plus vieux qui veulent se reposer?

HOCKEY

Jeudi soir dernier, le St-Gabriel battait notre club juvénile au compte de 3 à 2. Les compteurs ont été pour notre équipe Richard Dudemaine, assisté de Gaétan Poirier et de René Pelland. Dimanche soir notre club juvénile au dernier rang annulait 5 à 5 contre le St-Jacques en première place. Les points sont allés à Jean-Noël Derouin (deux points sans aide) ensuite à Alain Coutu assisté de François Marcil à Jean-Pierre Dion assisté de Léo Harnois et enfin à Richard Dudemaine assisté de Gaétan Poirier et d'Alain Coutu. Félicitations et meilleures chances.

BAPTEME HARNOIS

Le 30 nov., Marie, Berthe, Nathalie née le 14 nov., enfant de M. et Mme Barthélemy Harnois (Lise Desrosiers). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Harnois (Berthe Savignac) grands-parents de Saint-Thomas.

Félicitations!

IL NE RESTE QUE 12 JOURS POUR NOEL

GAGNEZ...

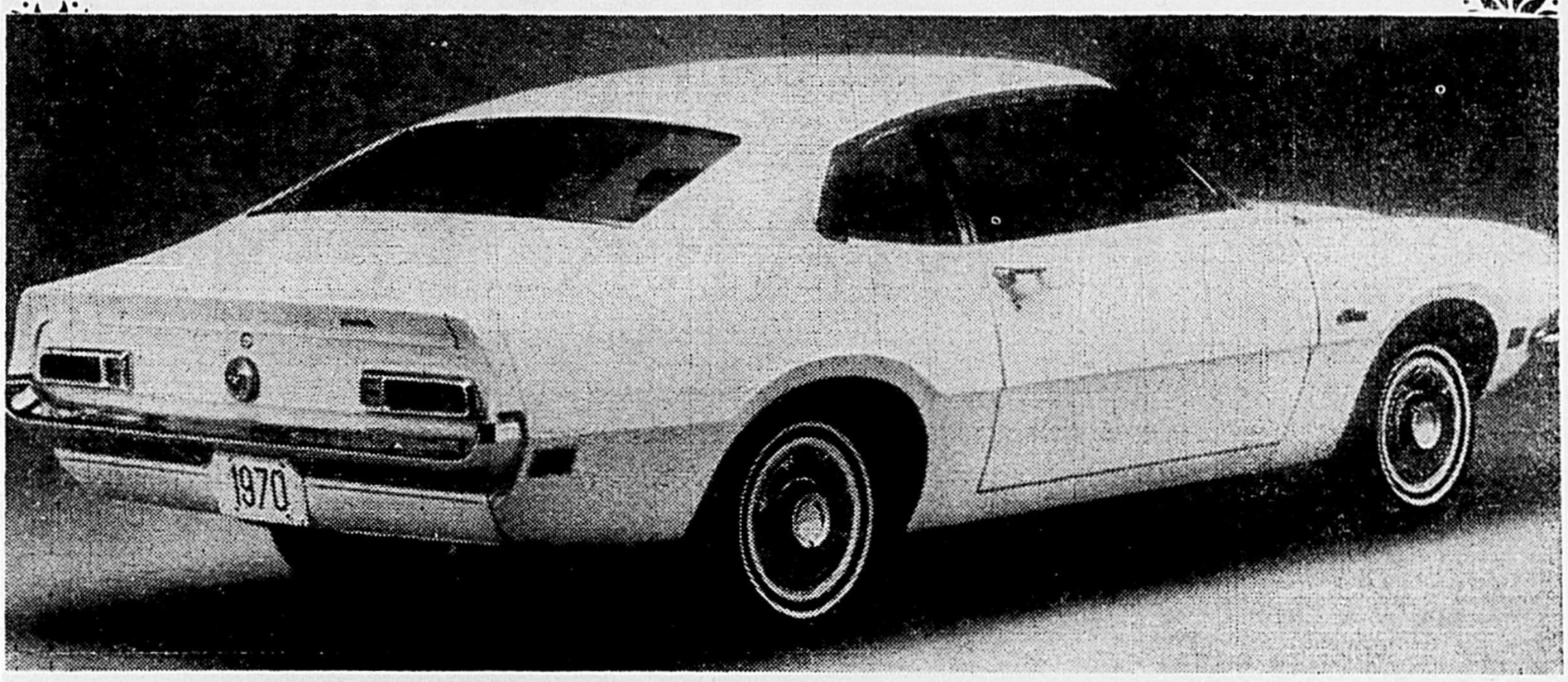
Cette magnifique MAVERICK "70"

POUR LES FETES

en vous habillant chez Le roi des bas prix à Joliette Maurice Tabah

Chaque achat de $1.00 vous donne droit à un billet pour le tirage

TIRAGE LE 24 DECEMBRE 1969



PALETOTS

100% laine — 6 boutons — Devant croisé
34 à 46. Prix régulier $49.95

$24.95

HABITS

Tissu Astral — Vénitien — Worsted anglais
34 à 46. Prix régulier $79.95

$37.95

SUGGESTIONS DE CADEAUX

20 à 30% de réduction

POUR HOMMES

Chemises — Bas — Cravates — Foulards — Gants
Chandails — Vestes — Robes de chambre
Pyjamas — Etc., etc.

POUR FEMMES

Chandails — Blouses — Jupes — Gilets
Pantalons — Jackets de ski — Etc, etc.

Visitez le département de la chaussure

Réduction de 20 à 30%

sur tous nos souliers et bottillons
pour hommes et femmes



MAGASIN DEPARTEMENTAL

Maurice TABAH

2e et 3e étages

432, Notre-Dame Joliette Tél. 756-8373

M. GAËTAN de MONTIGNY DE SHAWINIGAN GAGNE UN DES NOËLS MARK TEN!



Plus de 50 cadeaux pour lui et les siens!

POUR ELLE: tout ce qu'il faut pour être belle (nécessaire à friser, mini-sauna facial, séchoir, rasoir, trousse à cosmétiques, miroir électrique, etc.).

POUR LUI: un jeu d'outils électriques (scie, perceuse, sableuse); un appareil Polaroïd couleurs avec accessoires; une valise grand format.

POUR LES ENFANTS: tout pour s'amuser (deux bicyclettes, des poupées, une poussette, deux équipements de ski, un équipement de hockey, une piste de course d'automobiles, une table de billard), deux montres.

POUR LA MAISON: un mélangeur, un ouvre-boite électrique, un tourne-disque stéréo, une coutellerie en argent, une batterie de cuisine.

POUR LES FÊTES: un arbre de Noël tout décoré; et plus qu'il n'en faut pour préparer le plus merveilleux des repas des Fêtes.

Et il en reste plusieurs autres à gagner!

Faites comme M. Gaëtan de Montigny: trouvez un Certificat "Joie de Noël" dans un paquet de Mark Ten et vous recevrez plus de 50 cadeaux pour vous et tous les vôtres.
Plus: un arbre de Noël tout décoré
Plus: tout ce qu'il vous faut pour un repas des Fêtes mémorable!

Ce sera alors pour toute votre famille un Noël vraiment total.
Un Noël Mark Ten!

Vous aussi vous pouvez trouver un des Certificats "Joie de Noël" dans votre prochain paquet de Mark Ten.



VILLE DES LAURENTIDES

(De Notre Correspondant)

ILS SONT PARTIS

C'est dimanche matin, le 7 décembre, à 9 heures précises que nos bons amis le Père Léo Renaud, accompagné de son cousin "Claude", se sont envolés vers l'Amérique du Sud, faisant escale à Mexico, Lima, Iquitos pour enfin se rendre à Estrecho, nouvelle mission du Père Léo Renaud. De nombreux parents et amis les accompagnèrent jusqu'à l'aéroport de Montréal.

C'est pénéble de quitter les siens *pour un an, deux ans.* Votre bon sourire à vous deux, ce dernier by by, de ce matin, sera toujours présent à notre mémoire, nous nevous oublierons pas.

Souhaitons que 1970 vous accorde ce bateau-maison si nécessaire, qui vous permettra de donner encore plus à ces mémoire, nous ne vous oublierent.

Bon voyage et bonne santé!

PARTIE DE CARTES A ST-LIN

Merci à la population qui est venue jouer aux cartes avec nous en ce samedi soir du 6 décembre.

Les personnes généreuses ont donné la chance à un grand nombre de retourner chez eux avec un prix. Cependant on nous a avertis que quatre de nos donateurs n'avaient pas été dévoilé au public, nous nous en excusons.

Merci à ces dames et messieurs qui ont travaillé pour le succès de cette soirée.

BAPTEME GUILLETTE

Né le 16 nov. 1969, Joseph, Richard, Luc, baptisé le 30 nov., enfant de M. et Mme Jean Guillette (Héléna Roy). Parrain et marraine: M. et Mme Richard Guillette (Lise Langlois)

Saint-Alexis

(De Notre Correspondant)

LOISIRS:

Il y avait dimanche dernier le 7 décembre 1969, élection d'un nouveau conseil pour les Loisirs. M. Jean Marsolais fut réélu comme président, M. Jean Forest comme vice-président et M. Gaston Rail comme secrétaire. A la direction, Mlle Lorraine Lépine, M. Georges Leblanc et M. Christian Archambault. Comme on peut s'en rendre compte, ce sera un conseil des plus efficace touchant les quatre coins de la paroisse et toutes les catégories de gens. Félicitations aux membres élus.

PAYAGE ET VENTE DES BANCS:

C'est le 24 et le 21 décembre que ceux qui désirent garder leur banc devront s'acquitter de cette dette. Les bancs non payés seront vendus le 28 décembre afin après la messe de 9 h. 30. Donc que chacun y voit avant qu'il ne soit trop tard.

AVIS AUX INTERESSES:

Ceux qui désirent louer des places pour la messe de minuit pourront le faire dimanche le 21 décembre. Mais c'est un avis pour les intéressés seulement...

HOCKEY:

L'hiver est arrivé. La saison du hockey est par le fait même ouverte. Dimanche soir le club de St-Alexis rencontrait à Ste-Julienne, le club du même nom.

MEILLEURS VOEUX:

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Olier Beaudoin de la part du cercle Lacordaire. Le comité des Lacordaires offre à tous ces nombreux paroissiens ainsi qu'à leur aumônier, à l'occasion de Noël et du Nouvel An ses meilleurs voeux de bonheur et de succès.

St-Barthélemy

(De Notre Correspondant)

L'AFEAS

Les membres de l'AFEAS organisent une parade de mode "Confection- Maison" dimanche le 14 décembre à 2 h. Plusieurs mannequins défileront devant nous, il y aura aussi des chanteurs de talent. Vous êtes tous les bienvenus.

HEUREUSES GAGNANTES

Lors du tirage au Magasin des Meubles Massé, Mme Alcide Laurendeau et Mlle Micheline Rochette de St-Viateur ont été les heureuses gagnantes de deux cadrans électriques offerts par la Compagnie Crown Diamond.

Nous les félicitons.

ELECTION DE DEUX NOUVEAUX MARGUILLIERS

MM. Ernest Dupuis et Jean-Guy Michaud ont été nommés marguilliers pour remplacer MM. Georges Rousseau et Hubert Clément.

Félicitations aux nouveaux élus.

DECES ALLARD

Samedi le 6 décembde eut lieu le service de Mme Louis Allard (Gabrielle Dumontier) décédée à l'âge de 76 ans.

Elle laisse outre son mari 7 garçons et 5 filles.

Sincères sympathies à cette famille si cruellement éprouvée.

DECES TURCOTTE

Le 6 décembre, M. l'abbé Vital Massé de Joliette, cousin du défunt, chanta le service de M. Roméo Turcotte, époux d'Angéline Massé, décédé accidentellement à l'âge de 57 ans.

Sincères sympathies à cette famille éprouvée par ce deuil.

OUVERTURE ET FERMETURE DES MAGASINS

Tous les magasins de cette municipalité ouvriront leurs portes à tous les soirs jusqu'à 9 heures excepté le samedi, à partir du 18 décembre, tandis que le Magasin Mercure sera ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures à partir du 11 décembre excepté le lundi. Le 26 décembre tous les magasins seront ouverts, mais ils seront fermés le lendemain du Jour de l'An.

LES LOISIRS DE ST-BARTHELEMY

La Direction des Loisirs vous invite cordialement au Bingo-Dindes qui aura lieu le 18 décembre. Bienvenue à tous.

Projet mariage

L'EPIPHANIE — Comme par les années passées, nous avons l'avantage de vous annoncer les Cours de préparation au mariage qui auront lieu à L'Epiphanie du 11 janvier au 15 mars 1970. Ces cours ont pour but d'aider à la formation des futurs époux et de leur permettre de dialoguer sur des sujet essentiels à leur vie de mariage: maturité, amour, budget, liturgie... La nouvelle présentation vous permettra de constater la valeur réelle de tout cet ensemble de connaissances mises à votre disposition.

Les responsables de cette initiative sont: M. l'abbé Dominique Lane 832-3211, Jacques et Murielle 832-2408, Pierre et Lise 832-2409.

Pour de plus amples renseignements, ces personnes se feront un plaisir de vous informer davantage.

Lise Laferrière, sec.

Il ne reste que 12 jours pour NOEL

GAGNEZ...

Cette magnifique MAVERICK "70" POUR LES FETES

Chaque achat de $1.00 vous donne droit à un billet pour le tirage

TIRAGE LE 24 DECEMBRE 1969





HABITS

Importation — Nouveaux styles dans les coloris les plus en vogue

ESCOMPTE DE 30%

sur tous nos habits durant la période des Fêtes

$39.95 à $150.00

PALETOTS

Tout laine — Devant croisé 6 boutons — Rég. $69.95

Spécial $39.95



SUGGESTIONS DE CADEAUX

CRAVATES — CHEMISES — BAS — CHANDAILS — GANTS
FOULARDS — ROBES DE CHAMBRE — PYJAMAS — ETC.









FOULARDS de $2.95 à $4.95

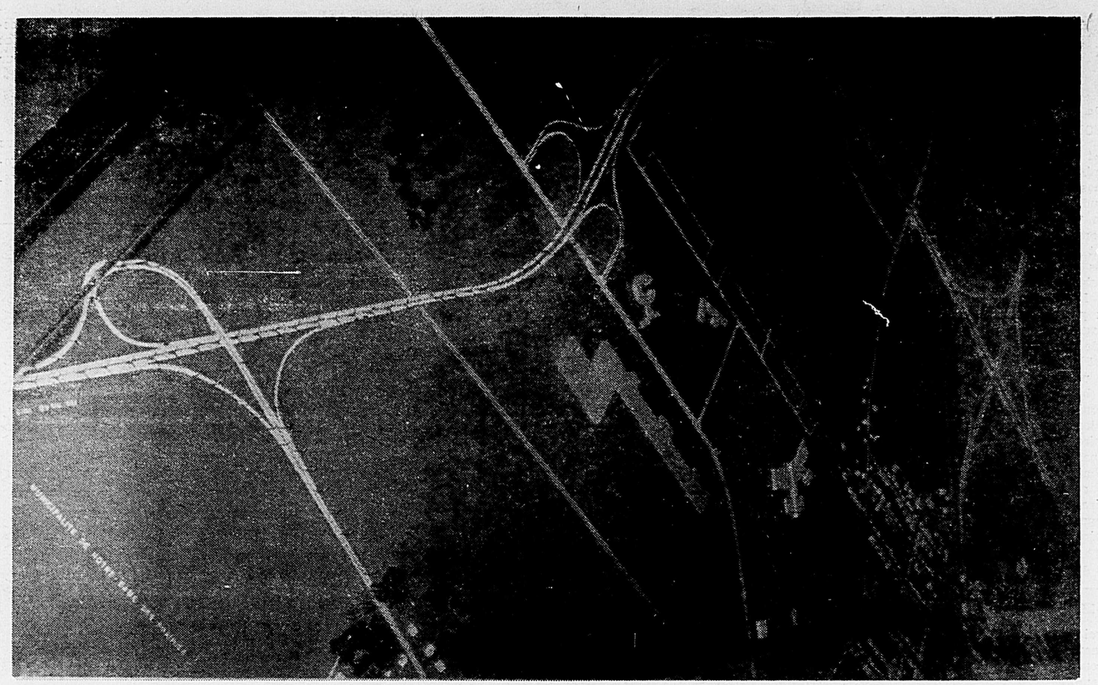
VESTES DE SKI de $19.95 à $29.95

GANTS de $5.95 à $11.95

CHANDAILS de $11.95 à $27.95

Boutique Charles

73 SUD, PLACE BOURGET JOLIETTE TEL. 753-4564



La voie de contournement de la ville de Joliette

Cette photo donne une bonne idée de l'ampleur des travaux de voirie réalisés pour compléter la voie de contournement de la ville de Joliette qui a été inaugurée vendredi dernier par le ministre de la Voirie l'honorable Fernand-J. Lafontaine. Cette route de ceinture a déjà coûté $2½ millions; elle relie les points d'intérêt de la ville de Joliette à l'auto-route de la Rive Nord, via le raccordement Joliette-Lavaltrie, ainsi qu'aux principales voies d'accès à la ville de Joliette de Saint-Côme, Saint-Gabriel, etc.

D'autres projets comme l'éclairage de la voie qui sera fait au cours de l'automne et l'aménagement du raccordement du rang du Vieux Moulin et de Saint-Paul porteront le coût total de l'oeuvre une fois terminé à $5 millions. Cette voie doit avantager la ville de Joliette et toute la région surtout du point de vue promotion industrielle.

Dames Hélène de Ghamplain
Abitation Marguerite Tessier

Voilà le temps des fêtes, c'est dans cette atmosphère de réjouissance que se déroula notre réunion mensuelle du 2 décembre, à laquelle assistaient presque tous nos membres. Comme par les années passées les Dames Hélène de Champlain feront un dépouillement d'arbre de Noël pour l'enfance exceptionnelle. Nous sommes heureuses de pouvoir apporter un peu de gaieté et de douceur à ces enfants pour lesquels nous nous dévouons depuis déjà 6 ans.

Noël est partout, même chez nos bonnes religieuses de l'Immaculée- Conception. Pour ne pas déroger à nos habitudes nous ferons notre part à ces missionnaires. Chez nous, c'est aussi la coutume de faire un panier de Noël aux Soeurs adoratrices du Précieux Sang. Nous continuerons à apporter un peu de douceur à ces petites religieuses qui comptent sur nos offrandes.

Il ne faudrait pas oublier le malade mental qui fait appel à notre aide. Mlle Bertrande Lefebvre se prête encore cette année pour recevoir nos dons en argent ou en effets.

Parmi les propositions nouvelles Mme Monique Trudel demanda de placer en vue une boite à suggestions où les dames un peu plus à la gêne pourraient y déposer leurs questions ou leurs remarques.

Je me dois de remercier et féliciter Mme Laurette St-Amant qui a su retenir notre attention sur différents petits travaux manuels. Par exemple comment recouvrir des souliers avec du tissu, quelques petits secrets sur le tricot, le petit point, etc.

Nous demeurons quand même, nous, Dames Hélène de Champlain des membres d'un mouvement social qui a pour but de travailler à l'épanouissement de la femme et qui cherche à développer la personnalité féminine chez chacun de ses membres pour enfin parvenir à bâtir une famille meilleure.

En primeur, je tiens à vous annoncer que nous aurons la visite de Mme Françoise Gaudet Smet très prochainement. Elle viendra nous entretenir sur un sujet qui saura intéresser toutes les dames. Dans un prochain communiqué nous informerons notre public, et en particulier tous les mouvements féminins de Joliette et de la région de la date et du lieu de cette rencontre.

Les Dames Hélène de Champlain offrent leurs meilleurs voeux à toute la population de Joliette et des environs, qui sait si bien les encourager dans leurs organisations au profit de leurs oeuvres.

Mme Lise Robitaille
publiciste

Selon l'exécutif du PQ de Joliette

Le Québec doit être le pays d'un peuple parlant français

A la suite du débat public, d'une ampleur inconnue jusqu'à date au Québec, tenu autour du projet de loi 63 et qui a provoqué une opposition extraparlementaire dont il est inutile de rappeler les caractères, l'exécutif du Parti québécois Joliette déplore l'adoption de ce projet de loi par l'assemblée nationale par suite de la collusion entre les partis traditionnels ,ce qui n'a toutefois pas empêché 33 députés de s'absenter de la chambre au moment du vote.

L'exécutif du Parti québécois Joliette, en profite pour présenter à la population le programme du parti en matière linguistique, programme dont nous vous présentons maintenant les principaux points:

1) Le français, seule langue officielle:

Dans un Québec souverain, le français sera la seule langue de l'Etat, des municipalités, des conseils scolaires et de l'ensemble des institutions de caractère public. C'est en ce sens que l'on parle de français comme seule langue officielle du Québec.

Pour des raisons d'efficacité et dictées par le sens commun, il faudra donc prévoir des périodes de transition pour permettre l'adaptation des québécois anglophones à un état unilingue français, ce qui devra se réaliser intégralement dans les 5 années suivant la déclaration par le Québec de sa souveraineté.

2) Le français, langue de travail:

Le programme du Parti québécois prévoit des mesures pour que le français "devienne effectivement la langue du travail et des communications dans toutes les entreprises au Québec".

Ceci veut dire que les conventions collectives devront être négociées et rédigées en français et comprendront une clause non négociable rendant la langue française **obligatoire** dans toutes les communications entre le personnel et les cadres de l'entreprise.

Aussi, l'Etat exigera des entreprises qu'elles emploient un personnel de cadre en majorité québécoise en leur accordant lorsque les compétences requises ne sont pas disponibles, un délai précis pour les former.

3) Le français et les immigrants:

Le programme du Parti québécois prévoit un examen de français pour tous les nouveaux immigrants dans un délai de 5 ans de leur arrivée au Québec, la réussite de cet examen étant une condition essentielle d'obtention de la citoyenneté québécoise par ces immigrants.

En outre, leurs enfants devront être inscrits dans les écoles publiques françaises, de façon à assurer leur intégration à la majorité du pays à savoir le peuple français du Québec.

Cette intégration des immigrants préconisée par le Parti québécois et aussi par la majorité francophone du Québec n'est nullement garantie par la loi que vient d'adopter l'assemblée nationale du Québec et qui reconnait la liberté de choix des parents à la langue d'enseignement, permettant ainsi aux immigrants d'inscrire leurs enfants dans les écoles publiques anglophones, ce qu'ils ne manqueront certes pas de faire si l'on considère d'une part leur attitude passée en ce domaine et d'autre part, la faiblesse du gouveraement actuel qui se refuse à toute mesure énergique et coercitive en matière linguistique.

En outre, dès l'accession à la souveraineté, des mesures seront prises et des législations adoptées dans le but de favoriser et faciliter l'immigration au Québec d'invidus et familles francophones établis ailleurs au Canada.

4) Le secteur public anglophone de l'éducation:

a) Des écoles primaires et secondaires seront subventionnées

(A suivre à la page 15)

passera ? passera pas ?
...mais oui, bien sûr, "il" passera... avec les magnifiques vêtements FARBSTEIN qui font épargner 50% et plus sur les prix réguliers
SUPERBES COMPLETS
Tissu tout laine d'excellente qualité.
Tons en vogue et variés pour hommes.
Avec pantalons à plis permanents.
Prix Farbstein 39.95
Comparé à $79.95
MANTEAUX CUIR VÉRITABLE pour Dames et Messieurs 69.75
PALETOT TOUT LAINE STYLE NAPOLÉON 24.50
CHARGEX
ET TOUJOURS AU PRIX DE GROS FARBSTEIN
PANTALONS POUR LE SKI
VESTES POUR LE SKI
VESTES SUÈDE ET SPORT
DÉCOUPEZ ET DÉPOSEZ AUX MAGASINS FARBSTEIN
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. .....
TIRAGE AUTO-NEIGE
OUVERT
Tous les jours de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
samedi inclus
Jeudi et vendredi de 9 a.m. à 10 h. p.m.
MANUFACTURE FARBSTEIN
460 Juge Guibault 759-0222 Joliette



Le panel à la séance sur l'information religieuse — M. Gilles Monette, directeur de Joliette Journal — L'étoile du nord, le Frère Paul-Emile Trépanier, s.g., directeur de l'office de presse diocésain, Mme Jacqueline Poirier, animatrice au poste CJLM, et M. l'abbé Pierre Gaudet, directeur de la pastorale scolaire.

Les organes d'information doivent aussi tenir compte de la nouvelle religieuse

Joliette — Les journalistes de la région ont pris part, lundi dernier, en compagnie des représentants des mouvements diocésains à une rencontre pour mettre au point l'Office diocésain d'information. Les exposés des panelistes: M. Gilles Monette, directeur de Joliette Journal, Mme Jacqueline Poirier, du poste CJLM, l'abbé Pierre Gaudet, responsable de la pastorale scolaire, et le Frère P.E. Thépanier, responsable du nouvel office, ont prouvé que les organes d'informations doivent aussi tenir compte de la nouvelle religieuse, ce que d'ailleurs acceptent les journalistes.

Le confrère Gilles Monette a traité du phénomène de la communication. Il a insisté sur la nécessité d'une information éclairée. Cette information doit comprendre la surveillance des gestes des gouvernants et leur critique et aussi l'exposé de la voix populaire qui n'a souvent que cette seule tribune pour se faire entendre.

L'information est nécessaire et doit couvrir tous les champs d'activité, y compris l'activité religieuse. Elle doit être rendue facile aux journalistes d'où la nécessité pour les corps publics: conseils municipaux, commissions scolaires, corporation épiscopale et autres de se doter d'un office d'information. Et il est important que les responsables de ces offices et les journalistes aient des rapports continus et amicaux.

L'information religieuse

Dans sa communication l'abbé Pierre Gaudet a souligné deux points principaux à l'intention de celui qui a charge de l'information religieuse: le caractère social de l'Evangile et le fait que l'Eglise est incarnée dans le "monde de ce temps".

Il a insisté, en conclusion sur ces points importants:

(1) Le don d'observation et de discernement passe avant le don des langues; les événements sont porteurs d'un message qu'il nous faut déchiffrer.

2) L'informateur n'est pas un simple distributeur de nouvelles: il est le témoin des courants intérieurs qui traversent la société et l'Eglise.

3) L'informateur doit tenir compte du pluralisme grandissant dans la société et dans l'Eglise.

4) Il est important, dans l'information de tenir compte des communautés de base.

Mme Jacqueline Poirier a traité de la religion dans la nouvelle. Elle a reproché à l'Eglise d'avoir été trop silencieuse, d'avoir manqué de communication avec la masse et constaté que la religion prend de moins en moins d'importance.

Le Frère Trépanier a expliqué l'esprit de sa fonction en acceptant d'être le service intermédiaire entre l'Eglise et les media d'information.

Un intéressant forum a suivi la réunion qui avait été précédée du café de l'amitité.

Sainte-Marcelline

Le bureau de poste ne ferme pas

Joliette — Le député de Joliette aux Communes, M. Roch Lasalle, nous a annoncé lundi qu'il avait reçu l'assurance du ministre des Postes, l'honorable Eric Kierans que le bureau de poste de Ste-Marcelline, ne fermera pas.

On sait que le programme d'austérité financière du gouvernement, surtout au ministère des Postes, avait fait planer la menace de la fermeture de plusieurs petits bureaux de poste dont les opérations n'étaient pas rentables" selon le ministère.

On sait que déjà le bureau de poste de Notre-Dame de la Merci avait été menacé de disparaître. Les démarches de M. Lasalle ont permis de le laisser ouvert de même que celui de Sainte-Marcelline.

La vente des pommes kiwaniennes rapporte $6,525.56 à ce club

Joliette — La campagne financière du club Kiwanis Joliette, sous la présidence du pharmacien Jean Farmer, a remporté cette année un succès inespéré. Les membres ont vendu $9,677 de pommes, soit 1624 caisses et 1,200 sacs. Les dépenses de la campagne se sont élevées à $3,151.44. pour un revenu net de $6,525.56.

L'ancien président François Doray a déclaré, vu le succès de cette campagne que le club pourra disposer de $2,000 pour le Camp des enfants infirmes à qui il pourra offrir le tracteur donné il y a quelques années et qu'il faudrait bien remplacer.

Attention futurs mariés...

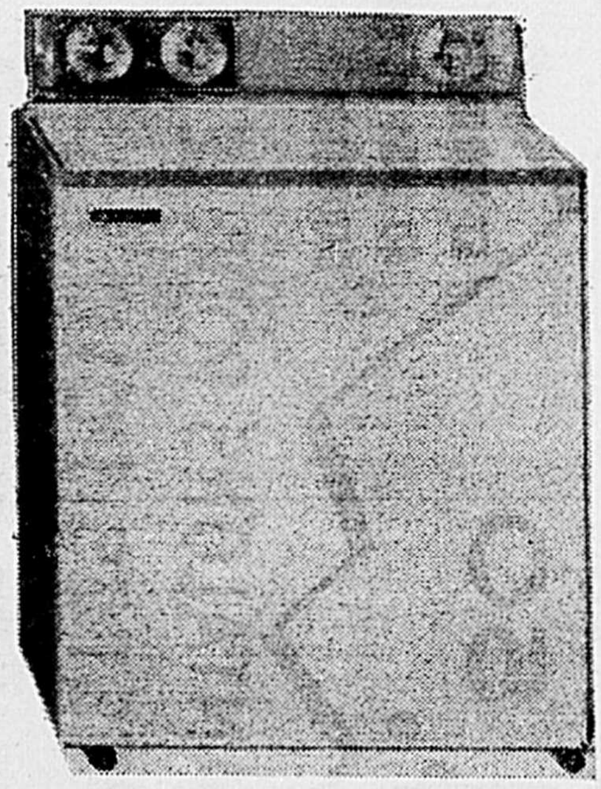
BERTRAND BRISSON

VOUS OFFRE DES PRIX IMBATTABLES D'AVANT NOEL

A qualité égale nos prix sont les meilleurs

Nous avons de tout pour meubler votre foyer

- Set de salon
- Set de cuisine
- Set de chambre
- Téléviseurs couleur
- Lampes de tous modèles
- Tables de bout



Le cadeau rêvé pour madame

Offrez-lui cette magnifique

MINI-LESSIVEUSE ET SECHEUSE KELVINATOR

pour espace restreint

PRIX SPECIAL D'AVANT NOEL $129.

PROFITEZ DE NOS SPECIAUX D'AVANT NOEL REDUCTIONS JUSQU'A 40%

ROGER DION MEUBLES

Bertrand BRISSON

SEUL ET UNIQUE PROPRIETAIRE

374, rue Boucher Joliette 753-3926



Bertrand Brisson propriétaire

Conseil Communautaire sur la toxicologie

M. R. Forest gagne le $100

En effet, nous félicitons, M. Réal Forest du 862 rue Archambault, Joliette qui portait le nugagnant soit 87 et s'est mérité la somme de $100., tandis que M. Donat Piette du 491 St-Viateur, Joliette et M. R. Gravel du 225 rue Ste-Anne, Joliette, se sont mérités chacun $50. et leurs numéros respectifs étaient dans l'ordre 342 et 492.

Ces prix en argent ont été distribués à l'occasion de notre tirage pour le mois de novembre et ce tirage a eu lieu à la cafétéria de l'hôpital St-Charles le 26 novembre dernier et/où Dr Charles Crête donna une conférence intitulée: "Quelques réflexions sur l'alcoolisme et les toxicomanies".

Tous ceux et celles qui aimeraient se procurer des billets au prix de $1.00 n'ont qu'à se présenter du lundi au vendredi à notre bureau au 378 St-Viateur, Joliette ou appeler 756-1112.

Pour le mois de décembre, un billet sera remis gratuitement à toutes personnes qui achèteront un billet de tirage.

Nous vous invitons donc à une autre soirée publique, le dernier mercredi du mois de décembre à l'hôpital St-Charles où une conférence de premier choix sera donnée sur l'alcool ou la drogue. Entrée gratuite.

Ligue Laurentide Junior

Michel Dubois premier chez les compteurs

Amassant un but et quatre passes, jeudi soir à L'Assomption, Michel Dubois, des Castors du Richelieu-Crabtree, a devancé par six points son plus proche rival dans la course au championnat des compteurs. En 16 parties, Dubois a marqué 14 buts et amassé 20 passes pour un total de 34 points.

Michel Charette, des Libraires de Joliette, a marqué 16 francs buts et fourni 12 passes pour 28 points. Mais Charette n'a joué que 13 parties.

Pierre Ledoux, qui a marqué 7 buts, et Guy Galliay, qui en a réussi 8 dans les quatre dernières victoires du Repentigny, suivent avec respectivement 28 et 27 points.

Chez les gardiens de buts, Camille Ferland et Michel Blouin de la Librairie Martin de Joliette, dominent facilement avec une moyenne de 2.46 points par joute. Daniel Bourgeois et Gérald Philibert de Crabtree, suivent avec une moyenne de 4 points par joute.

CLASSEMENT DES COMPTEURS
(joutes de mardi soir non comprises)

	PJ	B	A	P	T
Michel Dubois, Crabtree	16	14	20	42	34
Michel Charette, Joliette	13	16	12	14	28
Pierre Ledoux, Repentigny	14	14	13	8	27
Guy Galliay, Repentigny	12	12	14	6	26
Jacques Labelle, L'Assomption	17	11	14	64	25
Claude Labelle, L'Assomption	16	13	11	19	24
Normand Lapointe, Crabtree	14	12	9	9	21
Claude Lepage, Crabtree	14	10	10	53	20
Gilles Marcel, Repentigny	14	14	6	10	20
J.-Denis Gaudet, Crabtree	16	11	8	27	19
Pierre Provencal, L'Assomption	15	9	10	6	19
Luc Asselin, Joliette	11	9	10	15	19
Gilles Lussier, Repentigny	14	9	8	9	17
Richard Riopel, Crabtree	16	8	9	9	17

Hier soir, à l'Aréna de Joliette

4e blanchissage pour Ferland

JOLIETTE — Camille Ferland, du club Librairie Martin de Joliette, pourrait bien être surnommé "Monsieur Zéro". Il a réussi, hier soir, un quatrième blanchissage alors que les Libraires l'emportaient 3 à 0 sur les Castors du Richelieu-Crabtree. C'était le 4e blanchissage consécutif de Ferland qui alterne dans les filets des Libraires avec Michel Blouin. Dans l'autre joute, les Pistolets du CEGEP et les Trads de L'Assomption ont fait joute nulle 4 à 4.

CEGEP 4,
L'ASSOMPTION 4

Normand Bergeron a ouvert le pointage à 25 secondes de la 1ère période. Dix secondes plus tard, Michel Charette portait le compte 2 à 0 pour le Joliette. François Sénécal donnait un autre but d'assurance avant la fin de cette période sur une passe de Charette. Le Crabtree a dirigé 17 lancers contre Ferland qui a brillé durant la 2e période, alors qu'il arrêtait pas moins de trois joueurs parvenus seuls devant lui. Gérald Philibert, qui semblait "gelé au début de la joute, a reçu 24 lancers du Joliette. L'officiel a imposé 7 punitions dans cette joute. Les étoiles Ferland, Mercier et Charette.

JOLIETTE 3,
CRABTREE 0

Dans la 2e joute, un but de Normand Beaulieu, 40 secondes avant la fin de la joute, a permis aux Pistolets de faire match nul 4 à 4 avec les Trads de L'Assomption. Yvan Laurin a obtenu deux buts et une passe pour le CEGEP. Pierre Belhumeur a marqué l'autre filet pour le club de Claude Vincent. Dans le camp des Trads, dirigé par Normand Tulk, Jacques Labelle a obtenu deux filets et a assisté son frère Claude sur le dernier but pour s'avérer le meilleur des siens. Pierre Grenier a complété le pointage du club de L'Assomption. Le principal handicap pour les Trads semble être l'instabilité d'un instructeur derrière le banc. Depuis le début de la saison, quatre instructeurs se remplacent à chaque joute, soit Michel Madden, Gerry Labrosse, Normand Tulk et le gérant du club Belleville. Les lancers dans cette joute, par L'Assomption: 24, par CEGEP 22. Les étoiles Métropolitaines, Jacques Labelle, Normand Beaulieu et Yvan Laurin.

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	T
Joliette	11	3	0	60	32	22
Crabtree	9	7	1	71	59	19
L'Assomp.	8	8	2	67	72	18
Repentigny	6	7	1	59	60	13
CEGEP	2	11	2	36	70	6

Repentigny à la poursuite de L'Assomption et Crabtree

Le club Repentigny, de l'instructeur Pierre Rocheleau a remporté deux précieuses victoires pour se rapprocher à quatre points des Trads de L'Assomption. Les joueurs de Gerry Labrosse connaissent une léthargie prolongée ayant perdu 8 de leurs 10 dernières parties pour glisser au troisième rang de la Ligue Laurentide Jr.

Jeudi soir, à l'Arena de L'Assomption, Repentigny l'emportait 7 à 4 sur les Trads pendant que les Castors du Richelieu Crabtree prenaient temporairement la tête du circuit grâce à un gain de 7 à 2 sur les Pistolets du CEGEP.

Les choses revenaient à la normale dimanche après-midi à Joliette quand les Libraires l'emportèrent 4 à 2 sur les Trads et que Repentigny gagnait 5 à 1 contre les Pistolets, alors que Crabtree était inactif.

CEGEP 2,
CRABTREE 7

Dans la victoire de 7 à 2 du Crabtree sur le CEGEP, Michel Dubois a augmenté son avance en tête des compteurs avec un but et quatre passes. Sylvain Desrochers et J.-Denis Gaudet ont réussi chacun deux filets pour les protégés de Pierre Racette. Richard Lasalle et Normand Lapointe qui fut blessé par la suite, ont complété le pointage des vainqueurs. Normand Beaulieu et Pierre Belhumeur ont marqué les filets des Pistolets.

L'officiel de la joute a imposé

(A suivre à la page 13)

Les Etoiles Métropolitaines

Michel Charette du Joliette mène le bal avec 28 points

Michel Charette, joueur d'avant des Libraires de Joliette, est en tête du concours des Etoiles Métropolitaines avec 28 points. Il est suivi de près par Guy Galliay, du Repentigny, qui totalise 22 points.

Le joueur de la Ligue Laurentide Jr, qui aura accumulé le plus de points au choix des trois étoiles de chaque joute du calendrier régulier, recevra le trophée offert par les agents de la Métropolitaine, Compagnie d'Assurance-vie.

Voici le classement après les joutes de dimanche:

Michel Charette (J)	28
Guy Galliay (R)	22
Christian Lasalle (C)	19
Claude Labelle (L'A.)	19
Daniel St-Georges (CE)	17
Michel Dubois (C)	16
Jacques Labelle (L'A.)	15
Gérald Philibert (C)	15
Gilles Lussier (R)	14
Gilles Marcel (R)	12
Richard Riopel (C)	13
Pierre Ledoux (R)	11
Daniel Morin (L'A.)	10
Bernard Ethier (J)	10

Prochaines parties

A L'ASSOMPTION:
Jeudi, 11 décembre
8 h.
Crabtree vs L'Assomption
9 h. 30
Joliette vs Repentigny
A JOLIETTE
Dimanche, 14 décembre
1 h. 30
Joliette vs CEGEP
3 h.
Crabtree vs Repentigny
Mardi, 16 décembre
7 h. 30
L'Assomption vs CEGEP
9 h.
Crabtree vs Joliette
A L'ASSOMPTION
Jeudi, 18 décembre
8 h.
Joliette vs L'Assomption
9 h. 30
CEGEP vs Repentigny



LES MEMBRES DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA FAUNE ONT ETE ASSERMENTES. — Le Conseil supérieur de la faune, nouvel organisme instntué par le gouvernement québécois, a pour mission d'étudier les meilleurs moyens de résoudre les problèmes relatifs à la faune du Québec et de faire des recommandations au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Sur la photo ci-dessus, le juge Laurent Cossette (au centre) procède à l'assermentation du président du Conseil supérieur de la faune, M. Rosario Tremblay (à gauche), en présence du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier. Prenant la parole à cette occasion, le ministre a exprimé sa confiance de voir le nouvel organisme faciliter un dialogue franc et ouvert entre les clubs, associations et fédérations de chasse, de pêche et de tir. La prestation de serment du conseil supérieur, qui se compose du ministre ou de son représentant et de quinze autres personnes au maximum, a précédé d'une journée les assises du 24e congrès de la Fédération québécoise de la faune. (O.I.P.Q.)



A l'Arena de Joliette dimanche soir

900 sportifs applaudissent Serge Roch

JOLIETTE — De nombreuses personnalités du monde sportif, les représentants des autorités civiles et les plus de 900 spectateurs ont applaudi, dimanche soir à l'Arena de Joliette, le joueur de hockey Serge Roch, du National de Rosemont, un produit de la Ligue juvénile Lanaudière. La démonstration a eu lieu au cours de la soirée de hockey du circuit Joseph Thibault.



Serge Roch, du National de Rosemont, alors qu'il jouait dans la Ligue juvénile de Lanaudière à l'Arena de Joliette.

De nombreux cadeaux ont été présentés à Serge Roch pour marquer cet événement, dont une bourse de la municipalité de Ste-Elisabeth, place natale du jeune hockeyeur. La direction et les joueurs du National de Rosemont ont ajouté leur don à cette bourse. Divers cadeaux furent offerts par Léon Roy, Michel Rochon Sports, Gaby Dénommé, la Ligue Juvénile Lanaudière, et son président Joseph Thibault. Claude Joubert, maître de cérémonie pour la circonstance, s'est fort bien acquitté de sa tâche.

On remarquait dans l'assistance le père et la mère de Serge Roch, M. et Mme Hervé Roch, de Ste-Elisabeth, M. Pierre Roy, député de Joliette à l'Assemblée nationale, M. J.-Marcel Drainville échevin de Joliette et président de la commission sportive, M. Joseph Bérard, maire de Ste-Elisabeth, M. Johnny Rougeau, président, et Butch Marchand, instructeur du National, M. Raymond Lagacé, président de la Ligue Junior "A" du Québec, Léo Bossy, instructeur des Saints de Laval, Yvan Prud'homme, éclaireur des Rangers de New York, Paul Larivée, analyste du hockey à Radio-Canada, Marcel Bonin, ancienne vedette de la Ligue Nationale, Léon Roy, le sportif de l'année à Joliette, Gaby Dénommé, sportif bien connu à Joliette, Serge Desmarais, ancien président de la Ligue Juvénile Lanaudière, Dr Maurice Charette, président, et Marcel Paradis, directeur de la Ligue Junior Laurentide, Marcel Sauvé et Marcel Lachapelle, ancien champion poids moyen du Canada à la boxe, Bob Legs Langevin, ancien lutteur et promoteur de lutte, P. Gendron, directeur du service de la récréation, et autres.

Une réception suivit où tous purent fraterniser en souhaitant au jeune Serge Roch une fructueuse carrière. Cette carrière semble bien débuter dans la Ligue Junior "A" du Québec alors que Serge se place parmi les meneurs du circuit à sa première année dans cet important circuit.

Le président du National Johnny Rougeau, a fait une prédiction qui nous l'espérons se réalisera. Il a prédit que Serge Roch sera dans la Ligue Nationale d'ici trois ans s'il continue à jouer comme il joue dans le moment.

Les coéquipiers de ligne de Serge, André Bouchard et Pierre Zappa étaient présents et reçurent une magistrale ovation car tous savent que c'est un jeu d'équipe qui apporte des succès et c'est ce que font ces trois joueurs qui ont déjà à leur actif plus de 175 points dans la Ligue Junior "A" du Québec cette année.

MM. Pierre Roy, Johnny Rougeau et J.-Marcel Drainville adressèrent quelques mots afin de féliciter le héros de cette fête, le jeune Serge Roch, ainsi que l'organisateur Joseph Thibault qui avait su déplacer tant de personnalités sportives pour cette occasion.

Ligue Juvénile Lanaudière

Saint-Jacques, Joliette et Lourdes dominent la première division

Avec une joute nulle et une victoire au cours de la semaine, les clubs St-Jacques, Loisirs de Joliette et Lourdes ont maintenu leur position respective dans la première division du circuit Jos Thibault. Ces trois clubs dominent le classement et devraient y rester jusqu'à la fin du calendrier régulier.

Les Totems de St-Jacques ont gagné 4 à 1, jeudi dernier, contre les Alouettes de Lavaltrie et ont annulé 5 à 5, dimanche, avec les Eclairs de St-Thomas. André Perreault, des Totems, a réussi le truc du chapeau; René Pauzé a fourni trois passes pendant que Bernard Venne et André Boulard marquaient les deux autres buts. Pour les Eclairs, Jean-Noël Derouin a marqué deux buts, les autres allant à Alain Coutu, Jean-Pierre Dion et Richard Dudemaine. Joe Stracina, ancien des Rough Riders d'Ottawa et des Alouettes de Montréal, a dirigé la rencontre en compagnie d'Yves Cadieux.

Les Loisirs de Joliette et les Jets de Lourdes ont annulé 3 à 3, jeudi. Dimanche les Loisirs Joliette ont blanchi les Alouettes de Lavaltrie 9 à 0. Claude Ethier, Serge Ricard, Gérard Deblois ont marqué deux buts chacun; les autres ont été réussis par Jacques Ladouceur, Jean Guilbeault et Jacques Camirand. Normand Houle s'est mérité le blanchissage.

Les Jets de Lourdes l'ont emporté 1 à 0 sur les Satellites de St-Gabriel, dimanche. Richard Lacroix avait marqué l'unique but de la rencontre qui fut arrêtée à 12 secondes de la fin. Les dirigeants des Satellites ont protesté contre le fait que le cadran n'arrête pas dans les dernières minutes de jeu parce qu'une fête avait retardé la partie. Un protêt devait être logé auprès des autorités de la Ligue juvénile de Lanaudière.

Pour terminer les résultats des joutes de la semaine, les Satellites de St-Gabriel se sont mérité une victoire de 3 à 2 sur les Eclairs de St-Thomas, jeudi.

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	T
St-Jacques	10	1	2	42	22	22
Joliette	7	1	4	46	25	18
Lourdes	6	5	2	37	26	14
Lavaltrie	3	7	3	24	41	9
St-Gabriel	3	8	2	19	37	8
St-Thomas	3	9	1	28	42	7

Hockey mineur

Moustique

St-Pierre 6, Aigles 0
St-Jean-Bap 6, Ste-Thérèse 0
Christ-Roi 2, Ste-Thérèse 0
St-Jean-Bap. 7, Aigles 0

POSITION DES EQUIPES

	G	P	N	PP	PC	T
Christ-Roi	5	0	1	24	3	11
St-Jean-B.	5	1	1	37	8	11
Eperviers	3	1	3	30	12	9
St-Pierre	2	4	1	23	28	5
Ste-Thérèse	2	5	0	12	24	4
Aigles	0	7	0	2	52	0

Pee wee

St-Pierre 3, Ste-Thérèse 2
Christ-Roi 1, St-Jean-Bap. 0
Cathédrale 4, Lions 2
St-Jean-Bap. 1, St-Pierre 1
Cathédrale 7, NDP 2
Lions 7, NDP 1

POSITION DES EQUIPES

	G	P	N	PP	PC	T
Cathédrale	9	0	0	46	15	18
Christ-Roi	5	2	1	33	16	11
Ste-Thérèse	3	4	2	22	34	8
Lions	3	5	0	33	32	6
NDP	2	4	2	15	29	6
St-Jean-B.	1	4	4	17	18	6
St-Pierre	2	6	1	12	37	5

Bantam

St-Jean-Bap. 4, Christ-Roi 2
St-Pierre 2, Cathédrale 2
St-Pierre 5, Ste-Thérèse 2
Christ-Roi 6, Ste-Thérèse 4

POSITION DES EQUIPES

	G	P	N	PP	PC	T
St-Jean-B.	6	2	0	38	25	12
Christ-Roi	5	3	0	40	26	10
Ste-Thérèse	4	3	1	32	30	9
St-Pierre	3	4	1	23	30	7
Cathédrale	1	5	2	19	35	4

Midget

Ste-Thérèse 4, Christ-Roi 2
St-Pierre 2, NDP 2
NDP 1, Crathédrale 0
St-Pierre 3, Christ-Roi 2

POSITION DES EQUIPES

	G	P	N	PP	PC	T
St-Pierre	7	0	1	27	7	15
Christ-Roi	4	3	1	21	15	9
Cathédrale	3	4	1	19	21	7
Ste-Thérèse	3	5	0	20	20	6
NDP	1	6	1	6	30	3



SKI DE METAL: HEAD - VITTOR
SKI FIBRE DE VERRE:
VITTOR - TONI SAILER
BOTTINES: RIEKER - CABER
LANGE

CONSULTEZ LES EXPERTS DE:

mr
michel rochon sports
41 Nord place Bourget, Joliette
756-4370

Encouragez nos annonceurs

Spécial le
M. Guy Massicotte
303A. 1968 Buick
"Skylark"
COMPACTE 2 PORTES
Toit rigide,
extérieur bleu argent
intérieur cuir bleu
transmission automatique
servo-freins et direction,
radio
PRIX SPECIAL
$2,495.00
Laberge
144 BABY JOLIETTE
756-8088

Circuit de motos-neige

La Brasserie O'Keefe versera $19,000 en bourses en 1970

MONTREAL, 9 décembre — Les coureurs de motos-neige du Québec pourront s'adjuger en 1970 pas moins de $19,000 en bourses avec l'annonce faite à Montréal, aujourd'hui, des détails concernant le Circuit de motos-neige O'Keefe de cet hiver.

Ce circuit provincial en sera à sa deuxième saison et les $19,000 de boudses représentent une augmentation de $10,000 du total offert par la brasserie l'an dernier.

Onze courses de vitesse sont inscrites au circuit cette année dont cinq courses de zone, cinq championnats régionaux et le prestigieux championnat provincial de vitesse 1970. Toutes ces épreuves sont sanctionnées par l'Association canadienne de l'auto-neige représentant autant de championnats officiels de l'ACAN et sont organisées dans chaque cas par un club membre de l'association.

De la bourse globale, $3,000 seront attachés au Championnat provincial de vitesse O'Keefe 1970 qui aura lieu les 24 et 25 janvier prochains à Valleyfield.

Les cinq cnampionnats régionaux, d'un enjeu de $2,000 chacun seront présentés à Granby, dimanche, le 11 janvier (Québec-Est), à St-Henri de Lévis, le 8 février (Québec-Sud), à Alma, le 15 février (Québec-Nord), le 22 février, à Ste-Agathe (Québec-Ouest) et à Chibougamau, le 8 mars (Québec Nord-Ouest). Cette dernière compétition se tiendra incidemment la même fin de semaine que le grand Rallye international d'autos-neige de Chibougamau.

Les courses de zone auront lieu à Rimouski, le 18 janvier, à Hull, le 1er février, à Rawdon, le 15 février, à Amos, le 1er mars et à Hauterive, le 15 mars offrant chacune $1,000 en bourses.

Une somme de $1,000 sera également distribuée à la fin de la saison aux trois meilleurs coureurs de chaque classe selon un système de points établi pour chacune des onze courses du circuit. Ces gagnants et les trois meilleurs de chaque classe dans les différents événements du circuit recevront des médailles d'or, d'argent et de bronze de l'ACAN.

Les épreuves du circuit sont ouvertes à tout coureur possédant une licence de compétition de l'ACAN et une motoneige approuvée par l'ACAN.



GRAND SUCCES DE LA CHASSE A L'ORIGNAL EN 1969. — La magnifique bête illustrée sur la photo ci-haut explique bien la convoitise des milliers de chasseurs qui, durant la période de chasse, soit du 20 septembre au 23 octobre se sont déplacés dans les différentes zones de chasse du Québec dans l'espoir de décrocher ce superbe trophée. Dans son dernier rapport sur la saison de chasse à l'orignal, le Service de la faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche révèle que 7,077 orignaux ont été abattus. La répartition est la suivante: 3,549 mâles — 2527 femelles — 533 jeunes. Selon un biologiste de la Direction générale de la Chasse et de la Pêche, le cheptel d'orignaux est stable et le nombre tué ne met nullement en danger ce gros gibier. L'esprit de collaboration manifesté par les chasseurs, en permettant le prélèvement de la mâchoire de l'animal abattu, aidera les spécialistes de la faune à préparer la prochaine saison de chasse à l'orignal dans toutes les régions du Québec. (O.I.P.Q.)

Postez tôt vos envois de Noël

"Le cartes de souhaits, non cachetées et ne contenant pas plus de cinq mots écrits à la main, nécessitent un affranchissement de .05 cents pour le Canada et les Etats-Unis. La date limite pour une livraison assurée avant Noël sera le 13 décembre prochain.

La date limite pour les souhaits à être livrés dans la ville de Joliette sera le 17 décembre prochain.

Merci, aux bienfaiteurs du 3CL

Je me joins, au comité ainsi qu'à tous les membres, pour remercier tous ceux qui lors de notre dernière soirée de danse, ont bien voulu y contribuer, en nous donnant plusieurs cadeaux, que nous avons distribués par tirages, en prix de présence. Voici la liste de ces généreux donateurs: M. René-E. Giroux de l'Imperial Tobacco; M. Goulet et Fils, boucher, épicier licencié, 245 rue Lavaltrie sud; M. Roland Malo, barbier, rue Lanaudière; M. Ludger Roberge, distributeur d'huile à chauffage et essence, 197 rue St-Barthélemy sud; Rondeau et Frères, nettoyeur, 163 rue Ste-Angélique sud; la Salle de quilles Baby; Bella Car Wash, 116 rue Curé Rondeau; Restaurant Pekin, 160 rue Ste-Anne, et M. Rainville, St-Félix-de-Valois. La direction du club, a fait tirer un carte de membre. Il y a aussi, M. Jos Jolicoeur, membre de notre club, qui nous a donné, deux prix d'une grande valeur. M. Jolicoeur, garagiste, se spécialise dans la réparation de moteurs et transmissions automatiques. Son établissement, est situé au 108 rue Lévis.

Les "Happy Jack" dirigé par M. André St-Martin, ont fait les frais de la musique. Nous avons eu une soirée très réussie, avec environ deux cent présences. Le tout, s'est terminé par l'absorption de friandises et café.

La dame, qui a oublié ses souliers, devra téléphoner, à M. Yvon Corbeil, tél. 756-4454 qui se fera un plaisir de les lui rendre.

A la prochaine,

André Marcil, publiciste

Quilles
La ligue des commanditaires sportifs

7 h. 30 p.m.:
POSITION DES EQUIPES

Château Windsor	60
Noir et Or Cosmétique	54
Buffet Normandie	51
Alfred Robitaille, drap.	51
Marché des Aub. Richelieu	47
Salon Romain J. Gagnon	46
La Galerie Enrg.	43
Labatt 50	40

Plus haut simple de la semaine: G. Casaubon 150, J. Dudemaine 180. Plus haut triple de la semaine: G. Casaubon 393, N. Riopel 457.

Plus haut simple de la saison: G. Casaubon 197, M. Gagné 253. Plus haut triple de la saison: G. Casaubon 525, J.-D. Chaput 593.

9 h. 30 p.m.:
POSITION DES EQUIPES

A. Chaput	67
Salle de Quilles Joliette	62
Marie-Josée	51
Station Service J. Lafortune	51
Hôtel Fleurs de Lys	48
Pharmacie Laporte	46
Roger Coutu Merc.	34
Yvon Richard Bijouterie	28

Plus haut simple de la semaine: L. Malouin 191, J. Ducharme 211. Plus haut triple de la semaine: L. Malouin 439, A. Chaput 537.

Plus haut simple de la saison: G. Casaubon 220, R. Desrosiers 215. Plus haut triple de la saison: L. Malouin 476, A. Ducharme 540.

L'APDQ s'affilie à l'ICBD

Le Québec s'inscrit sur le plan international dans le domaine de la danse de Bal (danse sociale et danse de compétition).

Pour la première fois au Québec, une association qui groupe des professeurs de danse, soit l'Alliance des Professeurs de danse du Québec (A.P.D.Q.) a obtenu droit de cité en étant admis aux structures internationales de la danse de bal grâce à son accréditation auprès de l'Association Canadienne des Professeurs de danse, organisme national qui représente notre pays auprès de l'I.C.B.D. (Conseil International de la danse de Bal). Ce conseil groupe plus de vingt-trois pays qui souscrivent à un programme et à une méthode d'enseignement dans la danse, qui garantissent au public dansant les services d'une qualité professionnelle des plus sérieuse et des plus intègre.

Il est à noter que L'Alliance des professeurs de danse du Québec est le seul organisme autorisé à représenter le Québec au sein des structures mentionnées plus haut.

Comme il n'y a jamais eu au Québec de Championnat sanctionné par l'Association Canadienne des professeurs de danse, l'A.P.D.Q. se propose d'organiser une "Première Québec" en présentant dans un avenir rapproché un championnat ouvert auquel participeront les meilleurs danseurs du Canada et des Etats-Unis.

L'Alliance serait heureuse de fournir de plus amples renseignements concernant ses exigences et services, à tous les professeurs et propriétaires d'écoles déjà établies quelle que soit leur discipline, et aussi à tous ceux qui désireraient entrer dans la profession. Pour tous renseignements, communiquer avec M. Claude Doyon, président soit par tél.: 366-8263, soit par écrit: 9090 Salley Cité de La Salle, Québec.

Encouragez nos annonceurs

Repentigny à la...

(Suite de la page 11)

un total de 16 punitions dont des majeures à Boucher et Préville, des Pistolets, ainsi qu'à Faust, Venne et Gaudet, du Richelieu-Crabtree. Les lancers dans cette joute: 21 par CEGEP et 23 par Crabtree. Les étoiles de la joute: Michel Dubois, J. Denis Gaudet et Claude Lepage.

REPENTIGNY 7,
L'ASSOMPTION 4

Dans la 2e joute, le Repentigny a marqué à trois reprises en 3e période, pour l'emporter 7 à 4 sur les Trads de L'Assomption. Guy Galliay a réussi le truc du chapeau. Gilles Marcel a marqué deux filets et a fourni deux passes. Pierre Ledoux (un but, 3 passes) et Valmont Trépanier (1 but) ont réussi les autres buts du Repentigny. Jacques Labelle (2 buts), Pierre Provencal (1 but) et Yves Savard (1 but) ont trompé la vigilance du gardien Michel Hass. Claude Labelle a également très bien fait avec trois assistances.

Quatorze punitions ont été décernées par l'arbitre Jeannot Lachapelle, sept à chaque équipe. Les étoiles métropolitaines de la joute: Guy Galliay, Jacques Labelle et Gilles Marcel.

REPENTIGNY 5,
CEGEP 1

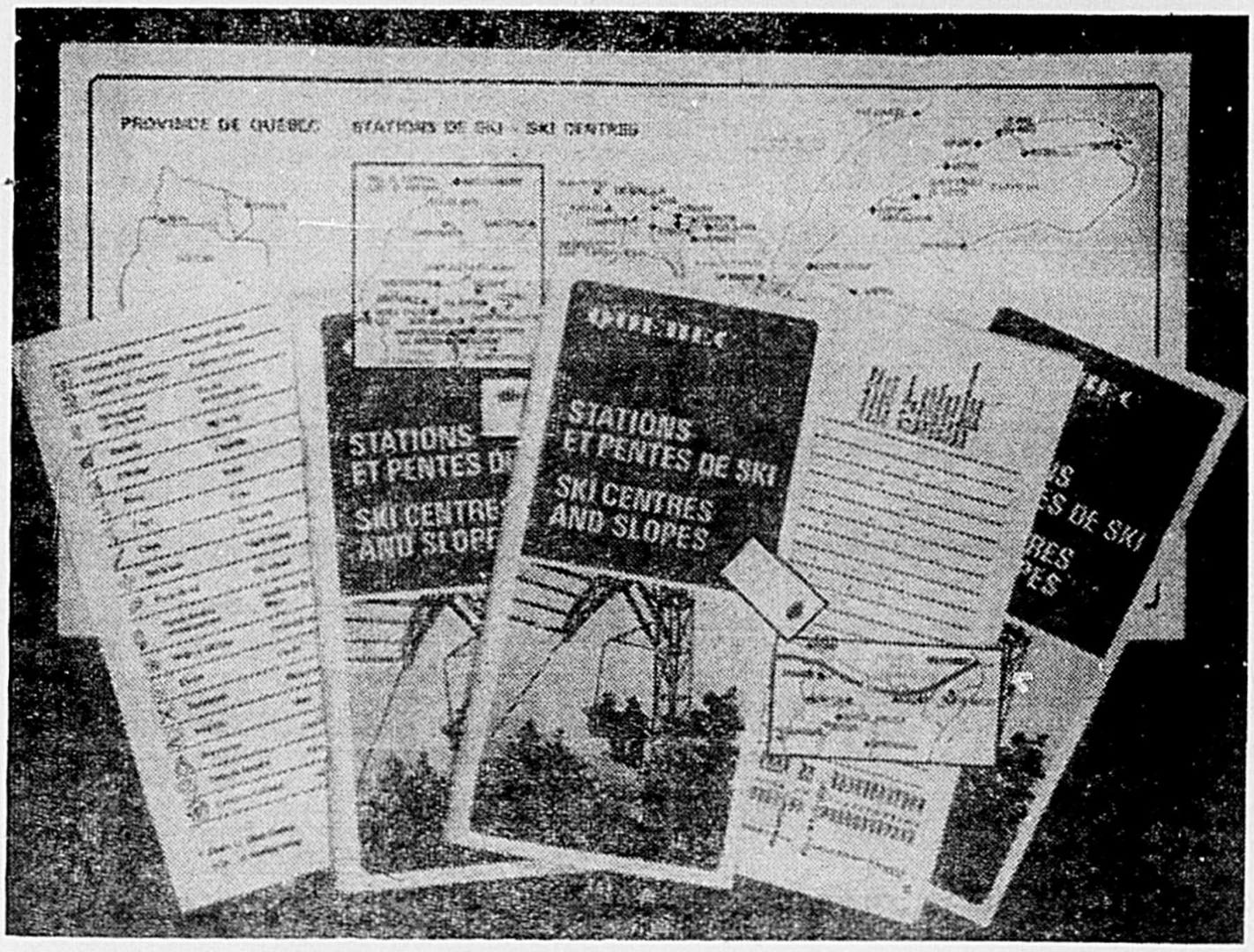
Dimanche dernier, le Repentigny dirigé par Pierre Ledoux avec un tour du chapeau, l'a facilement remporté sur les Pistolets du pilote Claude Vincent 5 à 1. Outre Ledoux, Gilles Marcel s'est distingué avec deux buts. Guy Galliay a récolté trois passes sur les buts de Ledoux. Le seul point du CEGEP fut réussi par le défenseur André Bacon. Une joute plutôt tranquille, si ce n'est la 3e période qui a offert du jeu très enlevant.

Daniel St-Georges a reçu 24 lancers dans ses filets contre 22 pour le gardien Denis Lapointe. Ce dernier remplaçait Michel Hass dans les filets du Repentigny. L'officiel a imposé 15 punitions mineures dont 8 aux Pistolets. Les étoiles métropolitaines: Pierre Ledoux, Guy Galliay et J.-Pierre Boucher.

L'ASSOMPTION 2,
JOLIETTE 4

Trois buts en dernière période ont permis au club de la Librairie Martin de triompher des Trads de L'Assomption 4 à 2. Ce gain a permis au club de Claude Nadeau de reprendre la première place du circuit Charette. a imposé 22 pun. dont des maimposé 22 punitions dont des majeures à Jasmin et Jacques Labelle, des Trads, ainsi qu'à Olivier Denis et Mercier du Joliette. Labelle et Mercier se surveillaient depuis le début de la rencontre et la bataille a débuté dès le son de la sirène annonçant la fin de la joute.

Les buts du Joliette; Michel Charette, Olivier Denis, Pierre Mercier et Raymond Beaufils, tandis que J.-Luc Gagnon et Yves Savard déjouaient le gardien Michel Blouin du Joliette. Ce dernier a reçu 22 lancers contre 23 pour Claude Noël roche et Michel Blouin.



REEDITION DU REPERTOIRE "STATIONS ET PENTES DE SKI". — Préparée par le Service de la publicité de la Direction générale du tourisme, cette publication, dont on a tiré 110,000 exemplaires, a été prête juste à temps pour être expédiée aux stands du ministère dans les grands salons de ski qui ont eu lieu en octobre et novembre à Montréal, Toronto, New-York, Washington et Boston. Le répertoire "Stations et pentes de ski" fut publié pour la première fois en 1964-1965; il fut par la suite mis à jour chaque année. Il fournit des renseignements complets sur l'équipement de chaque station: types de pentes, de remonte-pentes, services auxiliaires, logement, etc... Une carte repliée indique la situation de toutes les stations réparties dans les neuf régions touristiques du Québec. Cette année, on a innové en ajoutant au répertoire l'adresse postale de la divison de Québec de l'Association canadienne de ski amateur, à l'intention des skieurs qui cherchent des renseignements sur les compétitions de ski dans l'une ou l'autre des zones de la division. Autre innovation! On a ajouté, aux tableaux indiquant l'équipement et les services disponibles, les possibilités de logement sur place, et, en plus du gite disponible dans les localités avoisinantes. ..... (O.I.P.Q.)

Club Auto St-Roch

Assemblée annuelle

Le Club Auto St-Roch (CASR) tiendra au gymnase de l'école Notre-Dame à St-Roch samedi le 13 décembre à 8 h. p.m. son assemblée annuelle.

Cette soirée comprendra deux parties soit la première sérieuse: Ouverte de l'assemblée, présences, lecture et acceptation de l'ordo, lecture du procès verbal, lecture du courrier, rapport financier, ditribution des trophées annuels ainsi que ceux du rallye Labatt. Suivra les élections 1969-70. La deuxième sera dite récréative: Présentation de films couleurs, "Amour en quatrième vitesse", avec Elvis Presley, c'est la vie d'un jeune comme nous tous qui se fait chanteur d'orchestre pour se gagner de l'argent pour réaliser son ambition avoir sa voiture de course... "Rallye des neiges 1968"...

Après cette représentation on servira café et brioches. Donc les membres et ceux qui désirent y devenir sont les bienvenues.

Claude Beauchamp

Soirée annuelle du C.A.S.R.

Plus de 200 personnes sont venus se récréer dans une atmosphère des plus gaies, à la soirée du C.A.S.R., samedi le 22 novembre.

Tous ont fortement apprécié la musique de danse de Jacques Lafond et son ensemble de Repentigny. En plus un buffet succulent a été présenté par le Buffet Chez-Monic de Saint-Roch.

Pour ce qui est du tirage le 1er prix soit $75.00 a été rapporté par Mme Fernand Vaillant de L'Epiphanie, 2e prix soit $50.00 M. Edmond Gariépy de Saint-Roch, 3e prix soit $25. Mme Raymond Guilbeault de Saint-Roch.

Nous tenons à remercier la compagnie Coca-Cola Ltée, S. Desormeaux représentant de Saint-Jérôme jour son généreux don ainsi que tous les fournisseurs de Saint-Roch qui sont allés du côté prix de présence ainsi que tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à cette réusite.

A ne pas oublier l'assemblée annuelle qui sera tenue samedi le 13 décembre à l'Ecole Notre-Dame, nouvelles à venir.

Réédition de deux brochures sur les plaisirs d'hiver au Québec

QUEBEC, (OIPQ) — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de publier deux plaquettes sur les sports d'hiver au Québec. Il s'agit en réalité de la mise à jour, dans le premier cas, de la brochure "Plaisirs d'hiver au Québec", dont la première édition fut publiée il y a plus d'un an, ainsi que de la réédition du répertoire intitulé "Stations et pentes de ski".

Préparées par le service de la publicité de la direction générale du tourisme, ces deux publications, dont on a tiré 125,000 et 110,000 exemplaires respectivement, furent reçues juste à temps pour être expédiées dans les stands du ministère à six grands salons de ski qui ont lieu en octobre et novembre dans les villes de Montréal, Toronto, New York, Washington et Boston.

La brochure "Plaisirs d'hiver au Québec" comprend 48 pages, plus la couverture, et elle contient des illustrations en couleurs plus nombreuses et plus variées que la première édition — 61 au lieu de 44, dont 36 tout à fait nouvelles. — La couverture est une reproduction d'une magnifique peinture d'André L'Archevêque, ayant servi à illustrer une campagne publicitaire sur l'hiver québécois. Cette plaquette comporte également une douzaine d'illustrations dues au même artiste.

"Plaisirs d'hiver au Québec" traite de toutes les activités et sports hivernaux, du ski aux carnavals, de la moto-neige à la pêche sous la glace, du hockey au curling, de la bonne table aux "parties de sucres". En mettant cette plaquette à jour on a donné plus d'importance au Carnaval-souvenir de Chicoutimi et au sport de la moto-neige, surtout en ce qui a trait aux photos en couleur.

Le répertoire "Stations et pentes de ski" fut publié pour la première fois au cours de la saison 1964-65, et il fut par la suite mis à jour chaque année.

Il fournit des renseignements complets sur l'équipement de chaque station: types de pentes, remontées, services auxiliaires, facilités de logement, etc.

Une carte repliée indique la situation de toutes les stations réparties dans les neufs régions touristiques. Cette année on a innové en ajoutant au répertoire l'adresse postale de la division de Québec de l'Association canadienne de ski amateur, à l'intention des skieurs qui recherchent des renseignements sur les compétitions de ski dans l'une ou l'autre des huit zones de la division. Autre innovation, on a ajouté dans les tableaux indiquant l'équipement et les services disponibles, les facilités de logement sur place, et ce, en plus du gite disponible dans les localités avoisinantes.

Bref, la mise à jour de ces deux publications sur les plaisirs de l'hiver québécois, ainsi que les vigoureux programmes de promotion du ministère du Tourisme, en collaboration avec certains organismes locaux ou régionaux, contribueront à stimuler encore davantage le tourisme d'hiver au Québec.

Le Centre de ski d'Ailleboust est ouvert à Sainte-Béatrix

Sainte-Béatrix — L'ancien Domaine Sé-Joli, qu'exploitait autrefois le Séminaire de Joliette à Sainte-Béatrix, a ouvert ses portes avec la première neige. Le Centre de ski d'Ailleboust sera dote d'un T-Bar de 1,200 pieds et devrait, grâce à ses nombreuses cotes, pouvoir accomoder nombre de skieurs de la région et de partout au cours de l'hiver.

Ce centre de loisirs familiaux compte cinq milles de sentiers pour les autos-neiges et cinq côtes de ski. De plus, le Centre met à la disposition des amateurs des vélos-ski, sport nouveau qui enthousiasme des adeptes et qui devient de plus en plus populaires.

Le Centre offre de plus les services nécessaires: restaurant, infirmerie, boutique de ski, etc.

A douze milles du centre ville de Joliette, la famille joliettaine peut profiter des plaisirs et des sports d'hiver à peu de frais et en toute sécurité pour chacun.

Le Comité de développement touristique de Saint-Béatrix est responsable de la mise en chantier et de la publicité de ce nouveau Centre de sports d'hiver.

Signalisation auto-neige sur nos routes

Un projet pilote sera mis de l'avant par le Ministère de la Voirie, afin de signaler aux automobiles les traverses d'autos-neige sur nos routes.

On sait que la loi des véhicules moteurs a été amendée afin de permettre aux autoneigistes dont l'auto-neige a été enregistrée et dont le conducteur est porteur d'un permis de conduire, de traverser les routes le plus directement possible, excepté les boulevards et les autoroutes.

M. Eddy Monette, Sous-Ministre de la Voirie Provinciale, déclarait — "quoique nous ne pourrons suffire aux demandes de l'Association Canadienne de l'Auto-Neige, nous comptons installer cette année, près de cent affiches de grandeur 36" x 36", fond jaune et dessin d'auto-neige noir au centre, ces afifches seront installées dans tous les coins de la Province. Une formule spéciale présentée par l'ACAN a été acceptée par nous et toute demande d'installation devra se faire par les clubs d'autos-neige par l'entremise de l'ACAN, au 38, rue St-Vincent à Ste-Agathe-des-Monts, qui les présenteront pour acceptation au divisionnaire de la Voirie de la Région.

Ceci est une réponse aux démarches faites par l'ACAN au début de septembre. En effet à cette date des représentants de l'ACAN avaient rencontré six ministères, soit: Tourisme, Justice, Terres et Forêts, Voirie, Transports et Communications. Industrie et Commerce, ces Ministères étaient représentés par MM. les Sous-Ministres G. Charron (Tourisme), A. Dubé (Justice), Fernand Boutin (Terres et Forêts), Eddy Monette (Voirie), J.K. Laflamme, assistant-directeur et J. Laporte, représentant (Transports et Communications), ainsi que M. Dubois (Industrie et Commerce).

Le problème de l'auto-neige au Québec a été étudié dans tous ses angles. Le Président de l'ACAN M. J. Adélard Ra-

(A suivre à la page 15)

L'ETIQUETTE SIGNEE...

Ted Brouillard

DANS VOTRE COMPLET SUR MESURES
EST UN GAGE DE VOTRE BON GOUT
"La mercerie la plus complète à Joliette"
74 nord, Place Bourget **Tél. 756-6781**

Bourguignon Ste-Marcelline

Le président Pierre Perreault invité cordialement Bourguignons, Bourguignonnes et leurs amis des deux sexes au souper mixte annuel du club vendredi, le 12 décembre, à l'hôtel Lapointe du lac des Français.

C'est Jacques Hodgson qui sera chef et il promet à tous un rôti de boeuf au jus... à point... et servi dans une recette toute nouvelle... à la bière... Molson.

Les membres devront avertir le responsable au plus tard à midi jeudi. Bon appétit!

M. Coutu publiciste



Ils se sont mis à quatre pour dévoiler l'immense maquette de près de dix pieds de longueur, de la voie de contournement. Le maire de Joliette, le Dr C.A. Roussin, le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, le député Pierre Roy et le ministre d'Etat, F. Eugène Mathieu, tire le drapeau fleurdelysé pour faire voir aux invités le magnifique travail du maquettiste Francoeur. On retrouvera cette maquette au haut de la page...

SAINT-JACQUES

(De Notre Correspondant)

BAPTEME SOULIERES

Joseph, Rolland, Eric, fils de M. et Mme Gaston Soulières (Nicole Wolfe). Parrain et marraine: M. et Mme Rolland Soulières (Jeannette Léveillé) oncle et tante de l'enfant.

VENNE: Joseph, Julien, Gilbert, fils de M. et Mme Guy Venne (Lucille Jetté). Parrain et marraine: M. et Mme Julien Gervais (Emma Dufort) de St-Michel, cousin et cousine de l'enfant.

PARENT: Joseph, René, Jocelyn, enfant de M. et Mme Louis Parent (Suzanne Lévesque). Parrain et marraine: M. et Mme René Parent (Simone Desloyers) de Ste-Thérèse, grands-parents.

THERIAULT: A l'hôpital Le Gardeur de Repentigny le 25 nov. est née Marie, Yvette, Sophie, fille de M. et Mme Clément Thériault (Louise Messier). Parrain et marraine: M. et Mme L.-Jules Messier (Yvette Giasson) de Charlemagne, grands-parents. Porteuse: Mme Guy Génier (Solange Thériault), tante de l'enfant.

Sincères félicitations.

DEPART DE M. L'ABBE HOULE

Au prône dimanche dernier, M. le curé Guilbault annonçait la promotion de M. l'abbé Pier-Rolland Beaupré —— re Houle au poste d'adjoint en pastorale scolaire à la polyvalente Barthélemy-Joliette. Nous lui offrons nos félicitations d'apostolat. Nous le remercions bien sincèrement de tout ce qu'il a fait pour la communauté paroissiale durant les cinq années qu'il a passées parmi nous.

Mme Irène Laurin et Mlle Yvette Sincerny toutes deux marguilliers sortant de charge, ont été remplacées par Mme Georges Melançon et Mlle Denise Lévesque.

A Mmes Laurin et Sincerny, mille mercis pour le dévouement inlassable durant leur charge, aux nouvelles élues.

Félicitations et voeux de succès.

Signalisation...

(Suite de la page 14)

telle, déclarait, que la rencontre avait été des plus fructueuse, nous avons discuté avec tous les Ministères concernés, afin de trouver la plus brève solution pour faciliter le sport de l'auto-neige, tout ne respectant le bien d'autrui et la sécurité.

Le Président de l'ACAN félicite le ministère de la Voirie, d'avoir répondu dans un aussi bref délai. Tant qu'aux autres ministères, spécialement les ministères des Terres et Forêts et des Transports et Communications, ces derniers seront saisis d'une étude en cours dans les meilleurs délais.

L'ACAN est à préparer avec la collaboration des clubs, des projets de sentiers à travers le Québec qui seront numérotés et seront aussi dotés d'une signalisation uniforme, en plus les clubs devront obtenir des droits de passage des propriétaires de terrain.

Tant qu'à la loi qui régie l'auto-neige au Québec, plusieurs suggestions seront faites aux ministères concernés. C'est une tâche énorme que nous avons entreprise, déclarait le Président de l'ACAN, à date la collaboration des clubs est plus que satisfaisante et nous espérons pouvoir règlementer ce sport dès 1971.

Le Québec doit...

(Suite de la page 9)

au pro-rata de la population anglophone du Québec et devront assurer un enseignement efficace du français, selon des normes établies par le ministère de l'Education;

b) "L'établissement de collèges, le maintien des universités et les subventions à ces institutions seront basés sur le bassin de la population qu'elles desservent". C'est donc dire que l'on tiendra compte encore là de la population anglophone réelle du Québec quant à l'octroi de subventions aux institutions anglophones du Québec. "Les étudiants étrangers étant pas citoyens québécois ne participeront pas au système de subventions, sous réserve d'accords internationaux".

c) "Les recensements généraux auront lieu tous les 5 ans."

Le programme du Parti québécois ne veut donc par là, nulle autre chose que le circonscrire à sa taille actuelle la minorité anglophone du Québec. Ceci ne va nullement à l'encontre de l'unilinguisme au Québec mais démontre plutôt la maturité d'une majorité francophone qui, désireuse de s'assurer le contrôle de l'évaluation démographique sur son territoire, consent à ce que soit maintenu un secteur public anglophone de l'éducation.

Rappelons toutefois que ce secteur sera tenu de donner un enseignement **efficace** du français et qu'il ne pourra accueillir que les enfants de la minorité anglophone **actuellement et non ceux des futurs immigrants.**

C'est donc à ce stade que l'on retrouve le principal correctif au fameux bill 63 que vient d'adopter l'Assemblée nationale.

En effet ,en reconnaissant le libre choix des parents en matière de langue d'enseignement, cette loi ouvre toutes grandes les portes du secteur public anglophone aux immigrants ce qui ne peut qu'entrainer la minorisation des francophones au Québec et à long terme leur assimilation pure et simple.

5) Le français en matière de radio et télévision:

Dans son programme de langue, qui se veut complet et cohérent, le Parti québécois prévoit également des mesures quant à l'utilisation du français par les stations de radio et de télévision du Québec.

a) La ou les chaines du réseau public de télévision et de radio seront de langue française;

b) Les stations privées de télévision et de radio pourront continuer à fonctionner à condition que la propriété en soit ou en revienne majoritairement québécoise et que le nombre de postes attribués aux minorités soient proportionnels à leur nombre respectif;

c) Toutes les stations privées devront diffuser certaines émissions du réseau public;

d) Des programmes culturels seront diffusés à l'adresse de tous ls groupes minoritaires;

e) Les échanges avec le Canada (CBC - CTV) devront être prévus dans une négociation d'ensemble du statut des minorités.

C'est donc à la suite de la confusion créée autour du débat sur le bill 63 que l'exécutif du Parti québécois Joliette a tenu à faire la présente mise au point en faisant connaitre la politique du parti en matière linguistique, étant le seul parti sur la scène politique québécoise à pouvoir présenter publiquement un tel programme complet en cette matière.

L'exécutif du Parti québécois Joliette

"Le député Roy manque d'objectivité"

JOLIETTE — C'est la déclaration qu'a fait dans un communiqué de presse, lundi, le directeur de Joliette-Journal l'étoile du nord, M. Gilles Monette, à la suite de la sortie effectuée par le député Pierre Roy, vendredi soir, à l'occasion du dévoilement de la maquette offerte à la ville de Joliette par le ministère de la Voirie au moment de l'inauguration de la voie de contournement de l'autoroute de la rive-nord.



M. GILLES MONETTE

Comme on le sait, la sortie du député Roy à l'endroit du journaliste Gilles Monette a été commise en présence du ministre de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine, d'au moins cinq députés unionistes de passage à Joliette, d'une dizaine de fonctionnaires du ministère de la Voirie, du maire de Joliette et des conseillers municipaux.

Dans ses attaques contre le journaliste Gilles Monette, vendredi soir dernier, le député Pierre Roy s'en est pris avec violence à un article que le journaliste a signé dans l'hebdomadaire "La Patrie", puis dans Joliette-Journal sur l'aménagement d'un terrain de camping à Ste-Véronique dans le comté du ministre de la Voirie.

Aux recommandations du député Pierre Roy à l'endroit du journaliste Gilles Monette de choisir entre la politique et le journalisme, le directeur de Joliette-Journal l'Etoile du nord répond, pour l'instant qu'il prend bien note du désir du député du comté de Joliette et que celui-ci ne perd rien pour attendre, qu'il sera bien servi.

Quant aux accusations portées directement contre la manière que le journaliste Gilles Monette s'acquitte de sa tâche d'informer la population, ce dernier répond qu'il n'a aucun ordre à recevoir du député Pierre Roy. "Que ce dernier se contente de représenter la population s'il en est encore capable", a commenté Gilles Monette.

Le directeur de Joliette-Journal, M. Gilles Monette, a de plus déclaré que la déclaration du député Pierre Roy s'apparente au genre de déclarations farfelues que ce dernier a commises depuis son élection en juin 1966.

La sortie du député Pierre Roy sur la manière dont le journaliste Gilles Monette s'acquitte de sa tâche s'inscrit dans le lot de déclarations fantastiques depuis les "activités" qui ne veulent pas d'une école polyvalente à St-Félix-de-Valois", jusqu'à l'influence des champs magnétiques de l'aéroport de Plattsburg à Joliette.

Le journaliste Gilles Monette n'a pas l'intention d'attacher plus d'importances qu'il n'en faut à la crise que traverse le député du comté.

"Je laisse à la population du comté de Joliette le soin de juger l'arbre à ses fruits", a conclu Gilles Monette.

Enfin, quant à la rumeur qui circule à l'effet que le journaliste brique les suffrages lors d'une éventuelle convention dans le comté de Joliette, celui-ci n'a pas caché qu'il avait été effectivement approché, mais qu'aucune décision n'était prise dans ce sens.

En terminant, M. Monette a lancé: 'Si le député Pierre Roy tient tellement à ce que je fasse de la politique, il n'a qu'à le dire!"

Pierre Roy annonce...

(Suite de la première page)

Le ministre de la Voirie, M. Lafontaine, a refait l'histoire de cette voie projetée il y a plus de dix ans, dont les travaux ont été suspendus pendant quelques années, et qui ont repris en 1966 pour être complétés aujourd'hui.

"La Voirie, a déclaré le ministre Lafontaine, c'est la grande priorité de la province. Nous n'avons pas tout fait mais tous les gouvernements ont fait leur possible dans des conditions difficiles. Il faut ici dépenser $30 millions pour l'entretien d'hiver, d'autres millions pour le reconditionnement, choses qu'on ne rencontre pas à Miami, par exemple.

Je suis extrêmement fier du réseau routier de la province et des fonctionnaires permanents qui sont des compétences dans ce domaine".

M. Lafontaine a fait l'éloge du "dynamique" député de Joliette.

La signature traditionnelle du Livre d'Or de la ville a été suivie d'une tout aussi traditionnelle réception.

Sans compromettre leurs succès scolaires

Les étudiants peuvent postuler un emploi à la Sûreté du Québec

En effet, maintenant que la Sûreté du Québec est dotée d'une école de formation permanente, à Nicolet, de nombreuses opportunités se présentent aux classes étudiantes même, sans pour cela compromettre leurs succès scolaires en cours, mais au contraire, retrouver un regain stimulant pour terminer cette présente année avec plus de succès.

Les étudiants qui auront de 17 à 18½ ans à la fin de la présente année scolaire, qui possèdent les qualifications suivantes: a) Etre citoyens canadiens, b) Posséder un certificat ou une attestation d'une onzième année scolaire, c) Avoir une taille de 5 pi. 8 po. (déchaussé), d) Un poids minimum de 140 livres, e) Un poids maximum de 185 livres pour une grandeur allant jusqu'à 5 pi. 10 po., et au-delà de 5 pi. 10 po. un poids maximum de 200 livres, f) Une mesure de poitrine: moyenne minimum de 35 po. — (moyenne de l'inspiration à plein et de l'expiration forcée) avec un minimum d'expansion de 2 pouces, g) Etre en bonne santé et un bon développement physique, h) Parler, lire et écrire le français et posséder une connaissance raisonnable de l'anglais, h) Avoir une vision normale sans verres(maintenant, le seul fait que le candidat porte des verres, n'est pas une raison pour l'éliminer à l'inscription), i) Avoir une bonne réputation et ne posséder aucun dossier judiciaire, peuvent s'inscrire dès maintenant avec une mention attachée à sa demande, comme disponible de juillet 1970. Ils seront convoqués pour les examens d'usage et leurs noms seront enregistrés sur une liste d'eligibilité pour un prochain cours qui devrait débuter normalement à différentes étapes de l'année.

Donc, les étudiants moins fortunés, qui ne voient pas jour de poursuivre des études plus avancées que la onzième, les étudiants qui ont entrepris des études plus avancées, mais qui déjà, connaissent des difficultés et même des doutes pour réussir à ces degrés CPES et même du CEGEP, l'invitation vous est faite tout particulièrement et rencontrez dès maintenant les agents de la Main-d'oeuvre du Québec qui sont en mesure de compléter la présente information et vous diriger avec soin, au stage de l'inscription pour vous éviter toute erreur et voir à ce que votre demande se rende à bonne fin.

Après une rencontre avec l'agent de la Main-d'oeuvre du Québec, des doutes persistent dans votre esprit, tout candidat qui le souhaite, peut rencontrer le conseiller en orientation de notre service régional et qui se rend à notre bureau régional de Joliette, au besoin.

Le salaire des cadets (17 à 18½ ans, classe décrite ci-dessus est le suivant:

	A compter du 1-4-69	1-10-70
1ère année	$3,800.00	$4,093.00
2e année	$4,000.00	$4,293.00

Etant donné que la publicité préparée à cet effet, depuis l'ouverture de l'école de Nicolet, n'est pas encore disponible, que les centres de la Main-d'oeuvre ne sont pas autorisés à élaborer le sujet des disponibilités qui se présentent maintenant dans une telle carrière, il suffit pour se convaincre de laisser voguer son imagination quelque peu, et devant le vaste champ d'évolutions de toutes sortes qui se présentent maintenant à nous, pour imaginer également l'éventail de spécialités ou d'opportunités qui seront mises en application dans les divers programme de formation de l'école de la Sûreté du Québec.

Les agents du Centre de la main-d'oeuvre du Québec, à 9 N., Place Bourget, Joliette, P.Q. invitent tous les candidats de cette classe à se présenter à eux et c'est avec plaisir et dévouement qu'ils tenteront de vous apporter l'aide nécessaire à cet effet.

Comme nous l'avons fait connaître dans un communiqué précédent, les personnes ayant terminé une dixième ou une onzième année et possédant l'un de ces certificats ou attestations sont également invitées à postuler à titre d'agent de la Sûreté du Québec, si elles ont plus de 19 ans et possèdent les qualités requises, telles que décrites ci-dessus. Il faut tenir compte cependant que les échelons de salaires, de base et les suivants, sont considérablement plus élevés.

Beaucoup de gens semblent ignorer que le Centre de la main-d'oeuvre du Québec de Joliette dessert par ses nombreux services, les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm et L'Assomption en plus des petits secteurs des comtés de Maskinongé et Terrebonne.

la Main-d'oeuvre du Québec par la définition de son nom nous trouvons également sa devise; sa politique est claire et ses représentants ou ses agents, en l'occurence, à Joliette comme dans tous ses bureaux de la province, tentent de rendre les meilleurs services à ceux qui les sollicitent; les ouvriers, les professionnels et les employeurs de toute les entreprises sans distinction, et ce, humblement.

Les agents de la Main-d'oeuvre du bureau de Joliette se joignent à tous les invités du Service de l'éducation permanente pour offrir leurs meilleurs voeux et félicitations aux nouveaux diplômés du premier cours de service de boisson et aux initiateurs responsables de la CSRL ainsi qu'au professeur Rioux, pour le succès remporté par cette première expérience.

Centre de la Main-d'oeuvre du Québec, par Denis Perron, agent.

Création d'un...

(Suite de la première page)

l'information religieuse à la population et les media d'information chargés de véhiculer cette information et de la présenter sous la forme la plus attrayante possible.

La rencontre des représentants de la presse et ceux des mouvements diocésains a été marquée d'échanges de vues constructifs. Les journalistes ont insisté sur l'importance de la nouvelle dans la communication qui doit intéresser le lecteur; ils ont protesté contre le nombre effarant de communiqués reçus et qui ne sont pas publiables parce qu'ils ne contiennent la nouvelle qu'ils devraient contenir.

Le Frère Trépanier et les journalistes se sont mis d'accord pour une rencontre prochaine avec les publicistes des divers mouvements diocésains où serait étudiée la manière la meilleure de faire parvenir aux journaux la nouvelle qu'ils attendent.

Le Frère Trépanier est déjà en fonctions à l'Office diocésain d'information.

Un festival d'été...

(Suite de la première page)

les de Joliette de mandater le commissaire industriel, M. Roch Malo, comme responsable de la planification et de la composition d'une commission permanente qui devra réaliser le Festival d'été et le Carnaval d'hiver.

Les membres du comité touristique de la Chambre sont, outre M. Malo, MM: Gilles Varin, Roch Malo, Dr Ronald Perrault, Claude Vaillancourt.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE S&W

VOUS ECONOMISEREZ 50% et plus

PALETOTS D'HIVER

avec collet de fourrure

doublé très chaud tissu tout laine

VOTRE COULEUR DESIREE LA BONNE LONGUEUR POUR LES AUTOMOBILISTES

FAUTE D'ESPACE, NOUS VOUS LES OFFRONS A CE PRIX SPECIAL D'AVANT NOEL $13.50

Venez très tôt pour un meilleur choix



Paletots vrai cuir

(Kid doublé)

Couleurs et grandeurs variées

TOUJOURS

AU PRIX DU GROS

HABITS

Matériel Astral rayé

Couleurs à la mode — Grandeur 36 à 46

Prix S & W $56.00

VOUS VOULEZ FAIRE UN BON MARCHE, VENEZ A LA MANUFACTURE S & W

HEURES D'OUVERTURE

TOUS LES JOURS DE 9 H. A 5 H. P.M.
JEUDI ET VENDREDI: OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 H.

Manufacture S & W

227 sud, Gaspard entre St-Antoine et de Lanaudière Tél. 756-6977 – Joliette